

UNE ECONOMIE DU TRESOR:
LES GRANDS PLANTEURS
DU MORONOU

I

FASTES AGNI

Jean Marc GASTELLU

Juillet 1980

AVANT PROPOS

Ce travail a été facilité par les lettres de recommandation délivrées par Monsieur le Préfet de Dimbokro et Messieurs les Sous-Préfets d'Arrah, de Bongouanou et de MBatto. J'ai toujours bénéficié de l'hospitalité la plus généreuse auprès de Messieurs les Sous-Préfets, les Chefs de Canton et les Chefs de Village. Les grands planteurs du Moronou ont été à l'unisson de leurs responsables politiques et ont manifesté beaucoup d'amabilité à mon égard, alors que je leur posais des questions parfois indiscretes. Que tous soient ici remerciés, ainsi que les simples particuliers qui ont été l'objet de mes investigations.

Une coordination étroite entre les responsables du Ministère de la Recherche Scientifique et ceux de la Direction des Statistiques Rurales du Ministère de l'Agriculture a permis d'entreprendre cette enquête dans les meilleures conditions. L'aide fournie par les agents de la Sous-Division Régionale de l'Agriculture, en particulier MM. Bamba et Yao à Bongouanou, Nzebo Boni à Arrah et Yoboué Mathieu à MBatto a été constante et précieuse. Ils ont participé de très près à la progression de ce travail.

La collaboration technique de Nguessan Kwamé Pascal sur le terrain et de Cheik Diallo Oumar pour le dépouillement m'ont permis de mener à bien cette tâche. Les cartes ont été exécutées par le service cartographique du Centre ORSTOM de Petit Bassam, à Abidjan ; elles sont l'oeuvre de Baba Groupessié et Sanogo Soungalo. La dactylographie a été assurée par Otté Ernest. Que tous reçoivent l'expression de ma gratitude, ainsi que les nombreux interprètes occasionnels rencontrés au gré des circonstances.

F A S T E S A G N I

"Le bic, c'est la machette du blanc"

(Mme Adjoa, Ngramassabo, 8 octobre 1977)

Mercredi 20 décembre 1978 :

Une "mémoire", un "œil " et des "bras" entassent pêle-mêle des bagages dans une petite voiture. Une "mémoire" : Mme Claude-Hélène Perrot, ethno-historienne qui a travaillé de nombreuses années chez les Agni de Côte d'Ivoire, et qui, de retour, souhaite à la fois saluer ses amis et comparer ses souvenirs à la vie actuelle des villages. Un "œil " : Marc Garanger, reporter photographe en vacances, fasciné par l'Afrique, et qui sait partout déceler les détails significatifs. Les "bras" du conducteur appartiennent au chercheur, économiste de terrain, qui travaille depuis plus d'un an dans le Moronou. La présence de la "mémoire" et de l'"œil " sera enrichissante pour lui, car il prendra conscience de nombreux faits qu'il avait jusqu'ici enregistrés sans en comprendre la portée. Direction : le sud-est de la Côte d'Ivoire... Et pendant quinze jours la société agni nous a offert ses fastes...

Vendredi 22 décembre :

Fête de l'Igname à Arrah.

En début de matinée, hécatombe dans les nombreuses cours agni de la ville. Nous nous rendons dans quelques-unes d'entre elles pour voir comment les jeunes gens dépècent les bœufs et disposent la viande en petits tas sur des nattes de feuilles de bananier. Ces parts seront distribuées à chacun des chefs de ménage selon la contribution qu'ils ont fournie pour l'achat du bœuf collectif.

En fin de matinée, nous nous dirigeons vers une place à l'écart du centre de la ville, à l'orée de la forêt sacrée où sont enterrés les rois d'Arrah. En bordure de cette forêt, un autel a été construit, devant lequel sont disposées les chaises sacrées des matrilignages. Un peu plus loin, un bœuf blanc est attaché à un arbre ; il est destiné au sacrifice. Enfin, des abris ont été prévus pour protéger du soleil les invités.

Lorsque tout le monde est installé, une procession de notables fait le tour de la place, au milieu des danses et des fanfares. Tous sont revêtus de très beaux pagnes Kita bigarrés de couleurs lumineuses, et portent leurs insignes de commandement. En queue de cette procession, arrive le Chef de Canton, Nana Kouadio, habillé de blanc, la tête couverte d'un bonnet de velours pourpre ; il avance, sous un parasol, le bras gauche appuyé sur les épaules d'un jeune parent. Puis, il s'assied au milieu des invités, derrière une table recouverte d'un tapis et sur laquelle sont disposées des figurines recouvertes d'or, symbolisant son pouvoir. Nana Aloua, la doyenne du matrilignage royal, fait une entrée émouvante, recroquevillée au fond d'un taxi et saluant avec peine la foule. Cette très vieille dame est installée sur un trône à côté de l'autel ; elle présidera au rituel. Ainsi, plusieurs espaces sont délimités. Un premier espace circulaire, l'aire des sacrifices, est situé à l'orée de la forêt sacrée ; il enferme l'autel, la doyenne, les chaises sacrées et le bœuf blanc. Le second espace lui est contigu : beaucoup plus vaste, il contient la foule des danseurs, les tambours royaux et les joueurs de fanfare. Il forme un écran entre le premier espace et le Chef de Canton, qui préside, mais ne doit pas voir le sang couler.

Près de l'autel, un sacrificateur égorge quelques poulets jusqu'à ce qu'il ait obtenu des prédictions satisfaisantes pour l'année qui s'ouvre ; il abat ensuite des moutons et, enfin, le bœuf blanc. Le sang de ces animaux est répandu sur les chaises sacrées, déjà recouvertes de nouvelle igname. Cette cérémonie frappe par sa richesse et sa puissance. Lorsque tout achevé, nous sommes invités à déjeuner par Nana Kouadio dans la Salle des Fêtes d'Arrah.

L'après-midi, la même fête se déroule dans le village voisin d'Abongoua. Elle nous paraît plus adaptée au goût du jour qu'à Arrah. Les jeunes du village portent des tricots de corps sur lesquels est imprimée la mention : "Règne Nanan Boni. Abongoua. Fête de l'Igname". Les spectateurs accompagnent Nana Boni, le Chef de Village, lorsqu'il se rend à la rivière sacrée pour un sacrifice propitiatoire. La coiffure du chef est un casque colonial recouvert de feuilles d'or et surmonté de deux oiseaux, au lieu d'être un bonnet comme à Arrah. Le bœuf est exécuté au fusil et non égorgé.

Samedi 23 décembre :

En fin d'après-midi, nous rendons visite à Nana Bonzou II, roi du Ndénié, dans sa résidence d'Abengourou. Le neveu du porte-canne, premier assistant du roi, vient de décéder et nous sommes conviés à passer dans une cour voisine. Le défunt est installé sur un lit d'apparat, sur une terrasse. Le lit et les murs sont recouverts de coûteux pagnes Kita, tissés au Ghana. Le mort, enveloppé de ces pagnes, porte des bijoux en or. Un électrophone diffuse de la musique africaine moderne. Nos hôtes nous offrent à boire.

Dimanche 24 décembre :

A Zaranou, dans la matinée, la population du village défile dans les rues en exécutant une danse préparée pour fêter Noël : c'est "Anouanzé", l'"entente". Femmes et hommes sont vêtus d'un même tissu, et tous se rendent chez le Chef de Canton pour lui offrir une aubade.

L'après-midi, nous sommes invités par un étudiant, ancien stagiaire du chercheur, qui fête sa réussite en licence ès Sciences Economiques. Cette réunion a été retardée jusqu'à l'époque de la traite. Elle en est d'autant plus somptueuse. Plus de deux cents personnes ont été réunies par le matrilignage Atyamé, celui de l'étudiant. Boissons et nourriture abondent ; des discours sont prononcés. Des costumes de toutes les époques se côtoient ; il en est de même pour les coiffures. Des coutumes abidjanaises ont été importées, ce qui rend perplexe notre "mémoire" : on se donne des baisers sur les joues, on s'adresse la parole en s'appelant : "mon chéri"... L'observateur perd pied, ne sait plus très bien où il en est : il n'y a plus de "traditionnel", il n'y a plus de "moderne", il y a "quelque chose" d'étonnamment vivant, qu'il est impossible de qualifier. Finies les dichotomies à l'emporte-pièce !

Mardi 26 décembre :

Journée "champagne".

Dans la matinée, nouvelle visite à Nana Bonzou II, qui récite une prière aux ancêtres pour attirer leurs bénédictions sur l'un des nôtres. Cette prière est très émouvante, et la libation est faite ... au champagne ! Je constate, avec désespoir, que les esprits des ancêtres sont particulièrement assoiffés, mais il reste largement de quoi nous abreuver.

Dans l'après-midi, nous allons chez un Chef de Canton, dans un village voisin. Nouvelle bouteille de champagne, d'une grande cuvée. Le scénario se répète chez un exploitant forestier ivoirien.

Cette grande absorption de champagne plonge le chercheur dans des spéculations para-scientifiques. Que représente le champagne en pays agni ? Explication socio-psychologique : le champagne n'est-il pas de l'or, de l'or pétillant ? Et l'or n'occupe-t-il pas une position privilégiée, sacralisée chez les Akan ? Explication économique : le champagne n'est-il pas une boisson qui condense la plus forte valeur sous le plus faible volume ? Ce serait donc une boisson ostentatoire par excellence ! A moins qu'il ne faille se rabattre sur une explication gustative : les Agni ne consommeraient-ils pas du champagne parce que c'est tout simplement agréable ?

Mercredi 27 décembre :

Nouvelle réception au champagne, cette fois-ci à Abradinou, au bord du Comoë.

Le lendemain, le roi des Abradè fait exposer les chaises sacrées du village. Nous admirons des insignes du pouvoir, recouverts de feuilles d'or. Une canne royale illustrerait le proverbe :

"L'homme riche est une mare où tous les oiseaux du monde viennent boire" (1).

Dans un éclair, un rapprochement s'opère, dans mon esprit, entre le comportement actuel des grands planteurs du Moronou et l'obligation de générosité chez les rois agni : les premiers n'essaieraient-ils pas de s'assimiler aux seconds ?

(1) Cité par Mme Claude-Hélène PERROT (1978 : 101).

Une visite d'Abradinou nous révèle, selon notre "mémoire", l'ancien habitat agni : maisons en terre, avec des piliers de bois, des terrasses supportant des bancs, et des toits de palmes tressées. L'habitat actuel du Moronou en diffère : si la disposition générale en forme de "villa" romaine est restée la même, les matériaux sont modernes, et les bâtiments confortables.

Vendredi 29 décembre et jours suivants :

Poursuite de notre voyage en pays agni et éotilé, avec, partout, un accueil très généreux.

Ce voyage a agi comme un révélateur : il a permis d'insérer l'étude menée sur les grands planteurs du Moronou dans un contexte global, celui de la situation actuelle de la société agni. En retour, ce contexte a éclairé le problème qui devait être traité au départ.

Il serait vain d'essayer de départager, au sein de la société agni, ce qui relève du "traditionnel" et ce qui est empreint de "moderne". Tous les témoignages recueillis nous montrent une imbrication extrême, une confluence de ces apports : libation aux ancêtres accomplie au champagne, matrilignage conviant à une célébration d'examen universitaire, tricots de corps portant l'inscription d'une cérémonie royale, funérailles accompagnées de musique de danse enregistrée, Noël célébré par une procession costumée, ... Toutes ces manifestations sont couvertes d'un faste ostentatoire.

Cette synthèse révèle une souplesse, une faculté d'adaptation extraordinaires d'une société qui n'est pas laminée par la modernisation et qui réinterprète les apports de l'extérieur. Un tel phénomène doit être considéré en soi, sans réduire les faits à des distinctions artificielles.

Dans ce contexte, les grands planteurs du Moronou apparaissent sous un jour nouveau. Faut-il les enfermer dans une catégorie théorique et pré-établie, ou ne vaut-il mieux pas les considérer comme un objet original ? Ce n'est pas en les banalisant, mais en mettant l'accent sur leur spécificité que l'explication la plus vraisemblable pourra être atteinte.

CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUES

"... nombre de spécialistes d'anthropologie économique en viennent maintenant à se faire les biographes des colporteurs et autres petits entrepreneurs du Tiers Monde dont les efforts pour s'enrichir sont suivis avec une curiosité et une "empathie" propres à rendre jaloux tout boutiquier à peau blanche".

(M. PANOFF, L'Homme, octobre - décembre 1973, p. 172).

Une problématique est constituée d'interrogations théoriques qui doivent permettre au chercheur d'arriver sur le terrain non comme un simple enregistreur de faits, mais comme un questionneur toujours en éveil. La problématique qui a animé la recherche entreprise dans le sud-est de la Côte d'Ivoire n'a pas été homogène du début à la fin de l'enquête ; elle a changé d'orientation théorique, en partie sous l'influence des faits de terrain, en partie à cause d'interventions extérieures. Le contexte dans lequel s'est insérée cette recherche permet donc d'expliquer son évolution. Après avoir retracé les étapes de cette évolution, il conviendra d'exposer le contenu de la problématique d'arrivée.

1°) Le contexte de la recherche

Lorsqu'elle a été entreprise, la recherche sur les "grands planteurs du Moronou" s'est inscrite à la conjonction de plusieurs courants. Elle s'est située, d'abord, dans le prolongement des études menées au Sénégal sur la rationalité égalitaire d'une société paysanne, celle des pays Serer. Elle s'est rattachée, ensuite, aux nombreux travaux effectués en Côte d'Ivoire sur le thème de l'"économie de plantation". Elle a tenu compte, enfin, des diverses demandes formulées par des utilisateurs de la recherche.

Dès le départ, il était clair que la recherche entreprise dans le sud-est de la Côte d'Ivoire ne coupait pas les ponts avec ce qui avait été accompli auparavant dans les pays serer. La raison en était simple : Agni et Serer étaient dotés d'un système de parenté voisin, matrilineaire dans le premier cas, à dominante matrilineaire dans le second. Dès lors, la comparaison entre les deux sociétés devenait instructive, pouvait permettre de savoir quelle était la place du système de parenté dans chacune d'entre elles et en quoi il influait sur les résultats économiques. Cette démarche était justifiée en théorie, puisqu'elle renouvelait un projet de recherche élaboré en 1971 et intitulé : "systèmes de production et types de parenté"(1).

Les origines de ce projet remontent à un programme lancé en 1966-67 par Monsieur le Professeur A. Nicolaï sur les "dynamismes économiques différentiels dans le bassin arachidier sénégalais". Il s'agissait de mettre en évidence les différences de comportement économique entre Wolof mourides et Serer passant pour plus "traditionnalistes". Tandis que l'équipe travaillant en milieu wolof s'orientait vers les problèmes de la "réussite économique", puis vers ceux de la "formation du capital", l'équipe localisée en pays serer était amenée à démontrer le rôle déterminant de la parenté dans l'organisation économique, ce qui a conduit à l'élaboration du projet de recherche déjà cité.

(1) J-M. GASTELLU (1971).

L'essentiel de ce projet consistait à analyser les réactions d'un type de parenté aux modifications survenues dans le système de production. Cette recherche était restreinte aux sociétés matrili-néaires parce que leur logique avait déjà été appréhendée et parce que leur nombre est limité en Afrique Noire.

E. Terray fournissait un "critère" pour distinguer les sociétés où la parenté jouait comme instance déterminante ; il s'agissait de celles où, d'une part, le développement des rapports marchands était faible, où, d'autre part, il existait une homologie entre unité de production et unité de consommation, c'est-à-dire qu'aucun non-producteur n'intervenait dans la consommation (1). Les résultats acquis au Sénégal allaient modifier les grandes lignes de ce projet.

Dans les pays serer, la dissociation entre, d'une part, l'unité de production-consommation, et, d'autre part, l'unité d'accumulation, renforcée par des normes contraignantes, a paru très explicative de l'égalitarisme économique observé en milieu rural. Cette dissociation permettait de comprendre aussi les "dynamismes d'accommodation" manifestés à l'égard des innovations techniques. Le maintien de nos jours de cet égalitarisme économique était éclairé par le régime de l'économie de traite, dont la finalité est d'obtenir le produit au plus bas coût des facteurs, et qui trouvait lui-même son fondement dans l'écologie du pays (savanes à cultures annuelles).

A l'issue de ces recherches, il devenait évident que le système de parenté en soi n'influe pas directement sur les résultats économiques. Il fallait mettre en évidence un palier intermédiaire : ce fut le concept d'"organisation économique", défini de la façon suivante :

"... combinaison entre, d'une part, un système de parenté qui laisse toute latitude aux acteurs sociaux pour jouer au mieux de leurs intérêts selon les possibilités offertes par ce système, et, d'autre part, un système économique, qui résulte lui-même de l'écologie, de l'histoire et de quelques règles fondamentales concernant l'organisation de la production et le partage du produit" (2).

(1) E. TERRAY (1969 : 134-149).

(2) J-M. GASTELLU (1979 : 2-3).

De plus, le chercheur avait participé à un groupe de travail, dont J. Weber avait eu l'initiative, sur la "reproduction des formations sociales dominées". Cette étape avait permis une réflexion sur quelques concepts majeurs tels que ceux de "salarariat", d'"accumulation du capital", de "reproduction simple ou élargie",...

L'étude sur les "grands planteurs du Moronou" a été entreprise à l'issue de cette évolution. Il était clair que le système de parenté n'expliquait pas à lui seul les résultats économiques, puisque la société agni, matrilineaire, était aussi profondément inégalitaire. Le concept d'"organisation économique" trouvait là sa justification, car il s'interposait entre le système de parenté et le type de production et devenait un chaînon indispensable pour expliquer leurs relations.

Il ne fallait pas négliger non plus le régime écologique de la zone étudiée, caractérisée par l'"économie de plantation". L'ancien projet de recherche se trouvait modifié et orienté vers le thème de la "différenciation économique en milieu rural de l'Afrique de l'Ouest".

Un second courant de recherche a agi sur la problématique de l'étude entreprise dans le Moronou : celui qui avait pour thème "l'économie de plantation". Les travaux menés sur ce thème peuvent être périodisés en trois époques, périodisation qui est plus d'ordre théorique qu'historique. Dans un premier temps, l'accent a été mis sur les phénomènes d'acculturation en zone forestière de Côte d'Ivoire; cette tendance était illustrée par A. Köbben (1). Ensuite, l'attention a été attirée davantage sur des monographies régionales, ethniques ou villageoises, dans les années 1960 ; on peut citer les travaux de M. Dupire (2), de J-L. Boutillier (3), de Cl. Bouet-Surroca (4). Cette époque de la recherche correspond aux grands recensements entrepris à la suite de l'indépendance, de façon à actualiser les données sur les potentialités du pays. Dans ce contexte, les relations entre autochtones et allochtones ont fait l'objet

(1) A. KÖBBEN (1956).

(2) M. DUPIRE (1960). En réalité, M. DUPIRE avait devancé le dernier courant.

(3) J-L. BOUTILLIER (1960).

(4) Cl. BOUET-SURROCA (1970).

d'une observation privilégiée. Il faut citer à part H. Fréchou (1) qui s'est intéressé aux seules plantations européennes. Enfin, dans un troisième temps, les travaux se sont orientés vers les relations entre planteurs et manoeuvres, montrant qu'il fallait faire référence davantage à un cadre d'analyse économique qu'"ethnique" ou culturel. Ce fut l'apport de J-P. Chauveau et J. Richard (2), de J-P. Dozon(3), d'A. Schwartz (4) et de Kindo Bouadi (5). En général, la spécificité du régime de l'"économie de plantation" est soulignée par rapport au mode de production capitaliste. Mention à part doit être faite pour R. Stavenhagen (6) qui mène une analyse en termes de "classes sociales" ; son travail a été effectué à partir de données de seconde main, et il est possible que les conclusions de l'école économique sud-américaine aient été simplement transposées aux réalités africaines.

Les apports de ce courant de recherche à la problématique élaborée pour l'étude des "grands planteurs du Moronou" ont été tantôt positifs , tantôt négatifs. Ainsi, le dépassement des orientations trop culturalistes ou ethnographiques a obligé le chercheur à revenir à l'économique et à donner une coloration moins "anthropologique" à ses nouveaux travaux. Par ailleurs, se posait la question de savoir si l'"économie de plantation" devait être considérée comme un problème scientifique en soi, ou s'il ne s'agissait pas d'un cadre de référence au sein duquel se déroulaient des phénomènes qui, eux, méritaient une explication, comme, par exemple, les relations instaurées entre planteurs et manoeuvres agricoles. Le fait qu'aucune définition de l'"économie de plantation" n'ait été jusque-là fournie prouvait la gêne qu'inspirait une démarche qui se serait assignée un tel but(7).

(1) H. FRECHOU (1955).

(2) J-P. CHAUVEAU, J. RICHARD (1975), (1976), (1976-77).

(3) J-P. DOZON (1973-74).

(4) A . SCHWARTZ (1975).

(5) KINDO BOUADI (1973).

(6) R. STAVENHAGEN (1969).

(7) Cette remarque ne concerne que les travaux menés sur le terrain en Côte d'Ivoire.

Un dernier courant a infléchi les initiatives du chercheur. Ce courant est disparate et pose problème puisqu'il s'agit des demandes des utilisateurs de la recherche. Un hiatus fondamental existe entre l'utilisateur et le chercheur : le premier pose des questions précises et pointillistes au coup par coup, alors que le second ne peut concevoir son travail de terrain que d'une façon globale, affrontant d'emblée l'ensemble d'une société. Bien souvent, il n'est pas répondu point par point aux questions de l'utilisateur, le chercheur s'attachant au fonctionnement et aux effets de la rationalité économique d'une société locale. Mais, ce faisant, le chercheur estime faire œuvre plus utile et à plus long terme que de répondre à des demandes fragmentées, bien souvent contradictoires. Ceci dit, le dialogue entre chercheur et utilisateur est une nécessité, car il évite aux deux partenaires de perdre le sens des réalités : réalité technique d'un côté, réalité humaine de l'autre.

Dans le cas de l'enquête menée dans le Moronou, les demandes ont été nombreuses au départ. Pour certains, il s'agissait de contrôler et d'approfondir les résultats du Recensement National Agricole, effectué en Côte d'Ivoire en 1974. Pour d'autres, il fallait trancher un problème de politique économique : les grandes plantations sont-elles plus rentables que les petites, et l'Etat doit-il continuer à encourager leur apparition ? Pour d'autres encore, la question de la main-d'oeuvre étrangère en Côte d'Ivoire était devenue préoccupante, et ils souhaitaient avoir des données fraîches de terrain. De multiples interrogations étaient aussi soulevées : litiges fonciers, vulgarisation agricole, crédit et endettement, épargne rurale, stabilisation des cultures, définition de l'unité d'exploitation, etc... Face à ces suggestions, le chercheur a essayé de construire une problématique homogène, espérant que la réponse globale qu'il fournira éclairera tous les aspects de la vie économique des grands planteurs du Moronou.

Toutes ces influences expliquent les métamorphoses de la problématique.

2°) L'évolution de la problématique

L'évolution de la problématique est reflétée par les intitulés successifs qui ont été attribués à cette recherche. D'abord, il a été question de se pencher sur : "L'émergence d'une bourgeoisie agraire dans le sud-est de la Côte d'Ivoire". Puis, ce titre a laissé la place à un autre : "La formation du capital rural dans le Moronou". Enfin, le thème final est le plus neutre : "Les grands planteurs du Moronou". Ces changements rendent compte du passage par trois stades de préoccupations : au départ, un stade davantage sociologique ; ensuite, la problématique s'est affirmée plus "économiste" ; à l'arrivée, a été opéré un retour à ce qui avait été l'apport essentiel des travaux menés dans les pays serer : un stade anthropologique.

Le stade sociologique caractérise le projet de recherche tel qu'il avait été conçu en France, c'est-à-dire loin de toute réalité de terrain. Il découlait d'un constat : l'existence d'une catégorie économique de "grands planteurs", détenant de vastes domaines fonciers et disposant d'une nombreuse main-d'oeuvre étrangère pour assurer le travail des champs, ce qui paraissait exceptionnel en Afrique Noire. Cette catégorie était particulière au sud-est de la Côte d'Ivoire et il était tentant d'y voir une "bourgeoisie rurale", pour ne pas dire une classe de "capitalistes agraires", et d'explorer un domaine tout à fait nouveau par rapport à l'égalitarisme économique des Serer du Sénégal. L'expérience était d'autant plus piquante que les deux sociétés étaient caractérisées par des systèmes de parenté comparables alors que leurs résultats économiques étaient aux antipodes. Il était évident que l'écologie particulière de chacune de ces sociétés expliquait leur dissimilitude, mais ce facteur ne paraissait pas suffisant. Il fallait approfondir leurs "organisations économiques" respectives. Par ailleurs, cette problématique était séduisante, car, dans la littérature consultée, les pays agni passaient pour avoir une structure politique très hiérarchisée qui n'était pas sans rappeler la féodalité européenne. Du coup, le lien était trouvé avec une séquence théorique bien connue et qu'il suffisait de mettre en évidence sur le terrain : passage de la féodalité au capitalisme

foncier, puis au capitalisme commercial, et enfin au capitalisme industriel. Mais, cette problématique s'est effritée lors des premiers contacts noués en Côte d'Ivoire. Deux écoles s'affrontaient quant à l'origine des grands planteurs : pour les uns, il s'agissait de tenants de la hiérarchie politique ancienne qui avaient profité de leur position privilégiée dans la société locale pour acquérir d'importantes superficies à faire défricher (1) ; une telle hypothèse allait dans le sens de la problématique de départ ; pour d'autres, les grands planteurs étaient des "homines novi", c'est-à-dire d'anciens captifs qui étaient parvenus à inverser l'ordre social en leur faveur (2) ; dans ce dernier cas, la séquence du passage de la féodalité au capitalisme agraire se trouvait malmenée. Du moment qu'il y avait doute, il convenait d'être prudent. La problématique de départ était abandonnée au profit d'une nouvelle approche.

Le stade "économiste" est celui qui a caractérisé la phase de préparation de l'enquête de terrain. Sensible à des reproches qui lui avaient été faits, le chercheur a voulu opérer un retour à l'"économique", ce qui était rendu propice par le thème à traiter. Il a opté non plus pour une monographie de village, mais pour l'étude d'une catégorie particulière, définie par des critères d'ordre économique. A ce stade de préparation, deux méthodes s'opposaient : d'un côté, une méthode libre, non directive, à base d'entretiens multipliés, inspirée de la démarche de Claudine Vidal dans les quartiers populaires d'Abidjan ; de l'autre, une enquête lourde par questionnaire auprès d'un échantillon sélectionné. Cette seconde méthode a été retenue par volonté de faire, enfin, oeuvre d'économiste, et puisqu'on attend de l'économiste qu'il fournisse avant tout des tableaux chiffrés. De plus, Claude de Miras avait mis à la disposition du chercheur ses questionnaires sur "la formation du capital" dans le secteur artisanal d'Abidjan, et il était tentant d'élaborer une enquête voisine. Après coup, et à la réflexion, l'idéal se trouverait

(1) R. STAVENHAGEN (1969).

(2) A. KÖBBEN (1956).

à la jointure de ces deux méthodes : nécessité d'un questionnaire léger, indispensable pour effectuer le recensement des membres des unités économiques et ainsi arriver à les définir ; mais, obligation de discussions libres et sans contrainte avec les planteurs, car un questionnaire volumineux se révèle, à l'usage, fastidieux pour tous, à commencer pour le chercheur !

Le concept économique de "capital" a paru pertinent pour analyser la catégorie des grands planteurs pour deux raisons. D'abord, la "formation du capital" se place dans une perspective historique ; cette formation ne peut se comprendre sans référence à une situation passée. Il fallait donc reconstituer l'histoire économique de la zone étudiée pour comprendre les phénomènes actuels. Ce primat de l'histoire est un principe acquis au cours des recherches menées dans les pays serer : l'évolution actuelle des sociétés rurales africaines ne peut être comprise qu'à la lumière de leur passé. Ensuite, le concept de "capital" a une double acception : il englobe, d'une part, le "capital constant", c'est-à-dire tous les biens matériels mis en oeuvre pour aboutir à une production, et, d'autre part, le "capital variable", c'est-à-dire la force de travail. Cette double acception permettait de prendre en compte de nombreuses demandes des utilisateurs de la recherche, aussi bien sur les problèmes de vulgarisation agricole que sur ceux de la main-d'oeuvre immigrée...

Partant d'un tel concept, une série de questions liées s'imposait et constituait la problématique d'enquête :

- 1- Comment a été acquis le capital ?
- 2- Comment est utilisé le capital ?
- 3- Quel produit est obtenu grâce à l'utilisation du capital ?
- 4- Quelle est la part du produit réinvestie et celle utilisée à d'autres fins ?

En fait, cette problématique a constitué le noyau central des enquêtes menées sur le terrain auprès des grands planteurs du Moronou. Toutefois, au bout d'un an d'utilisation, elle s'est révélée insuffisante pour comprendre les mécanismes de formation et de fonctionnement des exploitations agricoles. Le passage à un troisième

stade devenait indispensable : il fallait avoir recours à une démarche anthropologique pour éclairer des phénomènes qui, placés sous le seul angle économique, demeureraient incompréhensibles. Cette conversion n'a pas été brutale ; elle s'est opérée petit à petit, grâce au contact fréquent des grands planteurs : le seul calcul économique ne pouvait expliquer leur comportement. Cette problématique d'arrivée, plus riche que les précédentes, mérite d'être détaillée.

3°) Le contenu de la problématique

Les grands planteurs du Moronou sont situés en zone forestière ivoirienne, caractérisée par le régime de l'"économie de plantation". L'"économie de plantation" est un mode particulier que revêt la domination internationale dans cette zone, déterminé par des conditions écologiques (cultures pluri-annuelles) et économiques (investissement en travail) précises. Ce mode de domination n'est pas indifférent à la formation du capital : alors que l'économie de traite (*tractare* : prendre), caractéristique des zones de savanes à cultures annuelles, ne nécessite que le travail de l'unité familiale et pour une seule saison agricole, l'économie de plantation (*plantare* : enfoncer) fait appel, du moins en zone forestière ivoirienne, à une main-d'oeuvre étrangère, qui double l'investissement en travail de la cellule domestique. Alors que l'économie de traite rétribue le produit au plus bas coût des facteurs, celui de la reproduction de l'unité domestique, l'économie de plantation y ajoute les rémunérations monétaires des manoeuvres étrangers, puisque le partage s'effectue à la traite. De ce fait, les planteurs subissent en partie les contraintes du prix d'achat au producteur, mais en répercutent une autre partie sur leurs manoeuvres agricoles. Ils sont donc dans une position à la fois d'exploiteurs et d'exploités, et cette caractéristique majeure de l'économie de plantation explique comment une fraction d'entre eux atteint un stade important de développement de l'unité de production.

Le sud-est de la Côte d'Ivoire, et en particulier le pays agni, présentent des traits particuliers par rapport à l'ensemble du pays. D'abord, il s'agit de la région où l'économie de plantation est la plus ancienne : quelques cacaoyères remontent à 1934-36, parfois même à 1918-20... Cette ancienneté est précieuse pour le chercheur soucieux d'étudier la formation du capital : ce recul est suffisant pour apprécier l'évolution du phénomène. Ensuite, cette région est celle où la superficie moyenne par exploitation est la plus élevée : elle est de 5,36 hectares pour l'ensemble

de la zone sud, de 6,79 hectares pour le sud-est et de 10,85 hectares pour la strate d'Abengourou (1). Enfin, le nombre de manoeuvres permanents par unité d'exploitation y est plus élevé qu'ailleurs : 1,8 pour la strate d'Abengourou au lieu de 0,4 pour l'ensemble forestier de la Côte d'Ivoire (2). Le Sud-Est, et en particulier le pays agni auquel appartient le Moronou, se caractérisent donc comme une zone de grandes et anciennes plantations. Or, les recherches menées dans les pays Gban et Bété (Centre et Centre-Ouest) ont montré que les plantations y sont plus petites (maximum de 20 hectares), plus récentes et que le produit n'était pas réinvesti dans l'exploitation agricole (3).

Dans ce contexte, la problématique d'interrogation sur les grands planteurs du Moronou se précise en trois paliers successifs, partant du plus large pour aboutir au plus inclusif.

Mais, au préalable, il est nécessaire de lever une ambiguïté et de préciser sur quelle catégorie de planteurs a porté l'étude. En effet, le terme de "planteur" est vague et recouvre, sous une apparence "paysanne", différents types qui n'ont que peu de points communs entre eux. Il paraît important de distinguer, en particulier, les "grands planteurs villageois" des "planteurs-entrepreneurs". Le critère apparent de démarcation de ces deux catégories est le mode de résidence : si les planteurs villageois habitent à la campagne, près de leurs exploitations, les planteurs-entrepreneurs sont cantonnés en milieu urbain. Ce critère formel en recouvre un autre, plus pertinent et d'ordre économique ; il se rapporte à la détention de capital au démarrage de l'unité de production. Dans cette phase, le planteur villageois se caractérise par l'inexistence ou la faiblesse de capital constant ; pour lui, la force de travail est le facteur limitant. A l'inverse, le planteur entrepreneur aborde la phase de démarrage de son exploitation avec un fort capital constant, puisque l'agriculture n'est pour lui qu'une alternative d'investissements parmi d'autres.

(1) R.C.I. Ministère de l'Agriculture (1976).

(2) Idem.

(3) J-P. CHAUVEAU, J. RICHARD, op. cit.
J-P. DOZON, op. cit.

Le facteur limitant est devenu le capital, et non plus le travail, ce qui introduit des relations plus objectives, moins personnalisées, entre le planteur et ses manoeuvres agricoles, qui rappellent davantage les rapports de type capitaliste. Il existe donc un seuil quantitatif qui permet de différencier le "planteur villageois" du "planteur entrepreneur". C'est du seul planteur villageois qu'il sera question au cours de l'exploration des trois paliers de la problématique finale.

A l'échelle de la nation, la question la plus générale qui se pose est la suivante :

quelle est la fonction des grandes plantations dans le système économique ivoirien ?

A cette question principale se joint un problème subsidiaire : il existait une forte disponibilité en forêt dans l'ensemble de la zone sud jusqu'à une époque récente. Comment se fait-il que les grandes plantations villageoises soient localisées dans le Sud-Est ? En d'autres termes, quelles sont les caractéristiques propres au Sud-Est qui permettent d'y expliquer l'apparition de grandes plantations ? Une réponse couramment admise est que le Sud-Est a bénéficié du voisinage du Ghana et de l'ancienneté de l'économie du cacao. La première partie de cette réponse n'est pas satisfaisante, car on ne peut démontrer qu'il existe d'aussi grandes plantations villageoises au Ghana que dans le sud-est de la Côte d'Ivoire. Quant à l'ancienneté de l'économie du cacao, il faut prouver en quoi elle est explicative de la taille des exploitations. Devant l'insuffisance d'une telle réponse, il a paru important d'approfondir le facteur anthropologique, et notamment de définir de manière précise l'organisation économique du Moronou, car il est possible qu'elle rende compte des possibilités de forte accumulation individuelle.

A l'échelle de la région, en évitant, si possible, toute interprétation en termes évolutionnistes, une nouvelle question se pose : les grands planteurs du Moronou peuvent-ils être considérés comme insérés dans des relations de production capitalistes ? Ou bien, répondent-ils à une autre rationalité économique ?

La réponse nécessite de prendre des précautions préalables et d'élucider quelques concepts fondamentaux. Au départ, il faut clairement distinguer "capitalisme externe" et "capitalisme interne". Le "capitalisme externe" est la domination exercée sur l'ensemble d'une société rurale. Le "capitalisme interne" est une scission qui survient au sein d'une société rurale. Si la première forme est universelle, certaines conditions doivent être remplies pour pouvoir affirmer le passage d'une société donnée à la seconde. Ces conditions sont au nombre de deux : une condition minimum, sans quoi la seconde n'a pas de raison d'être. Pour qu'il y ait passage à un stade de production capitaliste, il est *nécessaire* que des relations de type salarial soient instaurées entre patrons et employés.

Deux critères peuvent être utilisés pour définir le *salarariat* dans une société capitaliste. Le premier critère est la liberté de la vente de la force de travail. Cette liberté est associée à une contrainte : le travailleur ne peut pas vendre directement le produit de son travail, il ne peut offrir que sa force de travail. Cette contrainte n'existe que dans une société où s'est généralisée la valeur d'échange, c'est-à-dire où la division du travail est déjà très développée, sans quoi le producteur individuel pourrait satisfaire ses besoins personnels par lui-même, sans passer par le marché. Le second critère est que le travailleur fait l'avance au capitaliste de la valeur usuelle de sa force de travail ; le surtravail revêt les apparences du travail salarié (1). Seul le salaire permet la ponction d'une "plus-value".

Or, une fraction de cette "plus-value" doit être réinvestie dans des activités productives pour qu'il y ait "reproduction élargie", c'est-à-dire accroissement des moyens de production. C'est là la *seconde condition*. Cette "reproduction élargie" doit être bien distinguée de simples constitutions de rentes, telles qu'achats de maisons, de taxis, etc... Elle ne doit pas être confondue, non plus, avec l'augmentation de la taille physique de l'entreprise : la "reproduction élargie" serait plutôt un équivalent de l'accroissement du détour de production.

(1) J-P. CHAUVEAU, J. RICHARD (1976).
J-M. GASTELLU (1980a).

Si ces deux conditions ne sont pas remplies (salarariat, reproduction élargie), on ne peut à bon droit parler de stade de production capitaliste. Il faut être conscient que ces critères sont exigeants et que rares sont les sociétés rurales qui pourront être ainsi qualifiées. Il avait déjà été remarqué que, bien souvent, l'accumulation capitaliste est réalisée dans d'autres secteurs que le monde rural (1).

A l'échelle des villages, la problématique d'enquête a repris celle qui avait été élaborée à propos de la "formation du capital". Cependant, ce noyau originel a été enrichi par une démarche anthropologique pour répondre aux demandes des paliers antérieurs.

La problématique finale est la suivante :

- 1- Qui sont les grands planteurs ?
- 2- L'organisation économique du Moronou explique-t-elle l'émergence des grands planteurs ?
- 3- Comment ont été formées les grandes plantations ?
- 4- Comment est obtenu le produit agricole ? En particulier, quelles relations sont nouées à l'occasion de la production ?
- 5- Comment est utilisé le produit agricole ? Son utilisation conduit-elle à une reproduction élargie ?
- 6- Quelle est la rationalité économique des grands planteurs du Moronou ?

Cette problématique finale doit être concrétisée par une méthode d'enquête.

(1) J-P. CHAUVEAU, J. RICHARD, op. cit.

CHAPITRE 2 : METHODES

"Et faire de la science, ce n'est, pour parler comme toi, rien d'autre que de s'acharner à découvrir des différences".

(H. Hesse, "Narcisse et Goldmund", Paris, Calman-Lévy, 1948, p. 53).

Une méthode est une règle que se donne le chercheur pour servir de guide à son action. La confusion est fréquente entre "méthode" et "techniques d'enquête". Les techniques d'enquête recouvrent tous les procédés mis en oeuvre pour recueillir l'information sur le terrain. Ainsi, la méthode se présente comme un cadre général dans lequel viennent s'insérer plusieurs techniques d'enquête.

Dans le cas particulier de la recherche sur les grands planteurs du Moronou, l'évolution de la problématique a provoqué une combinaison de méthodes. Il convient de détailler cette combinaison de méthodes, avant d'évoquer les techniques et les difficultés de l'enquête.

1°) Une combinaison de méthodes

L'intitulé final donné à ce travail paraîtra très ethnographique à ses utilisateurs. Il n'est pourtant pas gratuit ni le fruit d'une fantaisie. Il résulte d'une maturation du chercheur au contact de son terrain. Cette maturation a agi sur les règles de méthode qui, à base économique au départ, ont été de plus en plus élargies. En retour, l'évolution de ces règles n'est pas indifférente au résultat obtenu.

En réalité, la conclusion à laquelle aboutit le chercheur n'est qu'une étape provisoire, selon la conception qu'il se fait de la recherche. Dans les sciences humaines, il est impossible de dépasser le stade de l'hypothèse, car jamais aucune preuve tangible ne peut servir de fondement à l'élaboration d'une loi définitive. Ce serait même la distinction majeure des sciences humaines par rapport aux autres disciplines. Il y a cependant progrès dans la mesure où l'hypothèse la plus récente apporte une réflexion théorique et des faits de terrain qu'ignoraient les précédentes ; il se produit une amélioration de la connaissance du milieu humain, mais cette amélioration est toujours remise sur le chantier, car nos moyens d'investigation sont encore trop pauvres en face des multiples dimensions des sociétés à étudier.

Dans le cas de la recherche dans le Moronou, l'accent a été mis sur quatre règles de méthode: la différence, la participation, l'histoire et l'échelle des phénomènes.

1- Globalité et différences

En sciences humaines, seule une approche globale permet, en bout de parcours, de répondre aux questions disparates posées par de multiples utilisateurs. Elle a pour but de comprendre le fonctionnement d'une société, sa rationalité interne, son rôle dans les contextes national et international. Du coup, peuvent être expliqués les résultats économiques. Un tel détour explique la longueur des recherches menées dans le cadre de ces disciplines, car il faut compter non seulement sur les difficultés du travail de terrain,

mais encore sur la maturation du chercheur, qui ne peut fournir de réponse que lorsqu'il a appréhendé la totalité de son objet. De là découle, aussi, une fracture entre recherche fondamentale, globalisante, et étude appliquée, qui vise à fournir de rapides résultats quantitatifs en vue d'une action prochaine.

Cependant, cette approche globale n'a pas pour but de noyer la spécificité de chaque société particulière, bien au contraire : elle vise, dans un premier temps, à souligner ce qui fait la particularité de l'objet. Une fois cette étape franchie, le travail de recherche consistera à élaborer une théorie qui ne soit pas réductrice, mais qui fasse ressortir la diversité des sociétés rurales d'Afrique de l'Ouest, la richesse de leurs rationalités économiques, la multiplicité de leurs dynamismes économiques. C'est le lieu d'avouer quelques allégeances intellectuelles : on reconnaîtra les influences de M. Godelier quant au thème de la rationalité, d'H. Lefebvre quant à celui de la différence, et enfin d'A. Nicolaï pour les dynamismes (1).

La conséquence de cette volonté de globalité et de différenciation veut que le produit final offert par le chercheur économiste mettra plus l'accent sur des mécanismes de fonctionnement que sur des résultats quantitatifs, qui ne présentent, eux-mêmes, que peu d'intérêt s'ils ne sont pas situés dans la perspective d'une connaissance intime de la société étudiée.

2- Participation et observation

Dès le départ, et sur les conseils de Mme Claude-Hélène Perrot, qui connaissait fort bien les pays agni, le parti a été pris d'une "observation participante" qui respecte les bonnes manières villageoises. En effet, d'après sa profonde expérience de terrain, Mme Claude-Hélène Perrot pensait qu'une enquête de type classique aurait donné de piètres résultats dans un milieu très sensible aux contacts avec l'extérieur. Cette démarche était paradoxale dans le cadre de l'étude d'un économiste car ce genre a en vue, avant tout,

(1) M. GODELIER (1966).
H. LEFEBVRE (1970).
A. NICOLAÏ (1970).

l'efficacité et la rapidité. Or, efficacité et rapidité révèlent une ignorance, si ce n'est un mépris, de la société étudiée. De plus, cette efficacité n'est qu'à court terme, car les résultats ainsi obtenus sont sujets à caution.

Pour perturber le moins possible le milieu, l'aspect économique de l'enquête, représenté par un questionnaire lourd, a été corrigé par un hébergement chez le planteur interrogé et par la visite de ses plantations. Ainsi, des contacts ont pu être noués, qui ont dépassé le simple stade des relations entre chercheur et informateur. En réalité, chacune de ces visites revenait à élaborer une "monographie d'exploitation".

Les avantages de cette méthode sont compensés par des inconvénients : à la lourdeur du questionnaire économique s'ajoutait la longueur du protocole agni, d'un raffinement extrême, en particulier au moment de l'arrivée chez un chef de village ou un planteur. Ce parti-pris de "participation" et de détour anthropologique ont conduit à un travail qui s'apparente à celui de l'archéologue : il s'agit de recomposer un tout à partir d'une multitude d'informations fragmentées, de toute nature. Mais, aussi, quel enrichissement ! La participation à la vie quotidienne et familiale a permis de faire des observations que des questionnaires n'auraient jamais mises en évidence. Par exemple, le fait suivant est révélateur. Chez de nombreux chefs d'exploitation, l'entretien qui se déroulait entre le planteur et le chercheur était souvent interrompu par une femme ou un enfant qui s'adressaient au maître de maison pour obtenir de l'argent pour la cuisine ou l'achat de fournitures scolaires. Le chef de famille fouillait alors ses poches pour en extraire une liasse dont il prélevait avec ostentation quelques billets pour les distribuer. Une telle observation épargne bien des digressions théoriques sur la recherche des "centres de décision" ! L'observation participante est donc irremplaçable pour saisir le fonctionnement des mécanismes économiques.

En ce sens, le défaut qui a grevé cette enquête est de n'avoir pas donné à cette participation une ampleur suffisante. Ce n'est qu'une fois qu'elle a été achevée que le chercheur a découvert la méthode idéale : minimiser l'importance du questionnaire, au point qu'il ne doive servir qu'au recensement des membres des unités économiques, et accorder tout son temps à des discussions non dirigées. De tels entretiens sont fructueux, en particulier pour l'étude du passé des villages.

3- Histoire et historicisme

L'expérience acquise au sein des sociétés serer du Sénégal et agni de Côte d'Ivoire conduit à affirmer le primat de l'histoire en tant que facteur explicatif de leur fonctionnement actuel. En effet, le comportement des paysans du Mbayar ou des planteurs du Moronou se situe, de nos jours, dans la droite ligne de leur rationalité économique pré-coloniale.

Or, pour nombre d'utilisateurs, les études du passé ne servent à rien, car l'avenir ne dépend pas du passé, mais du présent. D'ailleurs, l'école "historiciste" allemande, en ayant accumulé les monographies, n'a débouché sur aucune loi économique... Cette critique se teinterait volontiers de la notion de "progrès" face aux tenants du "passéisme".

En réponse à cette argumentation, on peut tout d'abord avancer que si l'"historicisme" allemand n'a pas produit de nouveauté théorique, c'était plus par absence d'une méthode adéquate que par spécialisation disciplinaire. A l'inverse, les écrits de Chayanov(1) montrent qu'une généralisation a pu être élaborée grâce aux matériaux accumulés par les *Zemstvos* (2) entre 1870 et 1914. La démarche de l'histoire et de l'anthropologie, de nos jours, se présente avec une méthode différente de celle du siècle dernier.

(1) A. CHAYANOV (1970).

(2) *Zemstvos* : assemblées provinciales et de district créées en Russie en 1861.

Ensuite, les études menées en milieu rural africain ne se veulent pas "passéistes" ou "conservatrices" : pour elles, le fait que le présent se déroule selon des lignes d'évolution ébauchées dans le passé est un fait scientifique, acquis sur le terrain. Il est dangereux de considérer le paysan africain comme une "table rase" sur laquelle tout peut être impunément édifié : les échecs des opérations de développement sont là pour le démontrer (1). Ce que certains ont nommé des "dérives" et d'autres des "dynamismes" ne peuvent être interprétés qu'à la lueur de l'histoire.

Il ne faut pas, cependant, nier l'influence des changements majeurs ; il existe des ruptures, des évolutions. Mais, comment expliquer que ces phénomènes ne produisent pas les mêmes conséquences chez les Serer et les Wolof du Sénégal, dans le sud-est et le sud-ouest de la Côte d'Ivoire ?

Cependant, une difficulté majeure subsiste : comment reconstituer la rationalité économique d'une société pré-coloniale à partir de témoignages actuels ? Il faut reconnaître qu'il reste peu de traces écrites de cette époque, surtout dans le domaine économique, les grands voyageurs ayant été plus attirés par les aspects ethnographiques et politiques. Un doute subsiste quant aux traditions orales recueillies auprès des anciens d'un village à ce sujet : et si la description qui en est faite n'est élaborée que par référence à ce qui existe de nos jours ? La multiplication et la confrontation des témoignages leur donnent plus de certitude, mais ne peut-il y avoir erreur collective ? Le chercheur est conscient des limites de l'entreprise, mais estime qu'il faut la poursuivre, d'autant plus que les témoins de l'introduction des cultures d'exportation deviennent rares.

4- Echelles et localité

Une dernière règle de méthode est reprise de l'expérience acquise au Sénégal. Il est fondamental, pour le chercheur de terrain, de dissocier trois échelles de déroulement des phénomènes : le local, le national et l'international (2). La démonstration n'est plus à

(1) ORSTOM (1979).

(2) J-L. BALANS, C. COULON, J-M. GASTELLU (1975 : 14).

faire de l'interdépendance de toutes les sociétés, qui ne doit cependant pas déboucher sur une confusion dans les explications finales. Au sein d'une société particulière, il est essentiel de distinguer les phénomènes qui sont propres à l'échelle locale de ceux qui résultent d'autres plans d'action et la font participer à un mouvement plus global. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, la politique du gouvernement intervient à l'échelle locale soit par la fixation du prix d'achat au producteur, soit par des incitations à l'amélioration des productions : primes, crédit, Coupe Nationale du Progrès, ... La domination internationale se traduit à la même échelle par le régime de l'"économie de plantation", véhicule de l'économie de profit. Elle a pour caractéristique de faire appel à une main-d'oeuvre étrangère et rémunérée, ce qui augmente les coûts de production par rapport à l'emploi de la seule main-d'oeuvre familiale. La superposition de la politique du gouvernement et du régime de l'économie de plantation à la rationalité propre à la société agni expliqueront l'organisation et les dynamismes économiques observés chez les grands planteurs du Moronou.

Il serait hypocrite de laisser croire que cette distinction entre trois échelles aurait résolu la traditionnelle rupture entre le micro-économique et le macro-économique. S'il n'y a toujours pas de recoupement entre les deux démarches, il y a complémentarité des approches. Deux séries de travaux récents en témoignent. Sur le problème de la disparition de la forêt en Côte d'Ivoire, une modélisation mathématique à l'échelle nationale a permis de confirmer les impressions pointillistes recueillies par d'autres observateurs à l'échelle locale (1). Il en a été de même pour la question de la main-d'oeuvre agricole (2). La complémentarité s'opère ainsi : une observation quantitative menée sur une grande échelle est confirmée et renforcée par une analyse des mécanismes de fonctionnement à l'échelle locale.

(1) R.C.I. Ministère de la Recherche Scientifique. Publication inter-instituts (1978).

(2) Cahiers Ivoiriens de Recherche Economique et Sociale, n° 23.

Les expériences du Sénégal et de la Côte d'Ivoire ont rendu le chercheur partisan d'une "multidisciplinarité éclatée dans le temps". La multidisciplinarité telle qu'elle est pratiquée à l'heure actuelle présente de nombreux défauts, dont le principal est justement un travail conjoint : les différentes disciplines scientifiques n'ont pas la même rapidité d'évolution sur le terrain, ce qui fait que les résultats des uns ne sont pas disponibles pour éclairer les études des autres. Il se produit une juxtaposition de monographies sans apports mutuels et sans synthèse. Plus judicieuse serait une "multidisciplinarité éclatée dans le temps", où de nombreux travaux ne seraient entrepris qu'après l'achèvement de ceux de l'étape précédente. Ce processus en entonnoir peut être schématisé en trois stades, partant du palier le plus général pour aboutir au plus étroit, dans le cadre d'une problématique sur les "systèmes locaux de production agricole", suffisamment vaste pour intéresser nombre de disciplines.

La première étape est celle de la description du cadre d'insertion d'une société locale et du recensement de ses potentialités. Elle fait intervenir des "généralistes" du milieu humain menant leurs études à l'échelle des villages et des terroirs : avant tout, des géographes, mais aussi des ethnologues, des démographes et des historiens chargés de situer la société retenue dans toutes ses dimensions. A ce stade, un inventaire du milieu naturel est dressé par des pédologues, climatologues, botanistes, etc... La deuxième étape est celle du fonctionnement des unités économiques et des catégories sociales. Elle fait appel à des sociologues et à des économistes qui travaillent à l'échelle des unités socio-politiques et de l'exploitation agricole. Ils entreprennent une analyse des relations nouées autour de la richesse et du pouvoir. Au cours de la troisième étape, la plus spécialisée, agro-économistes et nutritionnistes mènent les études les plus affinées sur la production agricole à l'échelle de la parcelle et sur la consommation alimentaire à l'échelle du foyer, et peuvent tenter d'établir un bilan entre production et consommation. En retour, ils bénéficient de l'éclairage fourni par les chercheurs qui ont travaillé au cours des étapes précédentes. Partant des disciplines les plus générales pour aboutir aux disciplines les plus spécialisées, ce schéma évite l'engorgement habituel des enquêtes multidisciplinaires. Mais, l'amélioration de la méthode n'est rien si elle n'est accompagnée d'un perfectionnement des techniques.

2°) Techniques d'enquête

La diversité des techniques d'enquête a correspondu à la combinaison des méthodes. Deux techniques principales ont été utilisées : le questionnaire, qui répond à la démarche classique d'un économiste sur le terrain, et l'observation, qui répond davantage à celle d'un anthropologue.

Deux types de questionnaires ont été élaborés : un questionnaire lourd pour les grands planteurs et un questionnaire allégé pour toutes les catégories de planteurs, inspiré des résultats du précédent. Le questionnaire lourd était divisé en trois parties qui traitaient de la formation de la plantation, de son fonctionnement et de l'utilisation du produit. Dans la première partie, étaient abordés les caractéristiques individuelles des chefs d'exploitation, une biographie de la plantation, et enfin le recensement des membres de l'unité d'exploitation. Dans la deuxième partie, étaient répertoriés l'équipement de l'exploitation, les champs cultivés en 1976-77, la main-d'oeuvre domestique et étrangère employée sur ces champs, et puis était dressé un compte d'exploitation mettant en parallèle charges et dépenses. Cette seconde partie se terminait par des questions d'opinion sur la disponibilité en forêt et en main-d'oeuvre et par un essai d'évaluation des biens acquis par le planteur. Dans la troisième partie, étaient relevées les autres sources de revenu, les utilisations de revenu dans d'autres activités productives, et les utilisations non-productives de revenu, en particulier les frais de scolarisation.

Le questionnaire allégé ne reprenait que quelques rubriques du précédent : les caractères individuels des planteurs, le recensement des individus à la charge des chefs d'exploitation, l'acquisition de la terre, le répertoire des manoeuvres temporaires et permanents, les ventes de produit à la traite de 1977.

Le contenu de ces questionnaires, aride et bien souvent fragmentaire, était complété par des entretiens, la visite des plantations, et l'observation de la vie familiale et quotidienne.

Un problème important a été celui de la constitution d'un échantillon d'enquête.

1- Le choix d'un échantillon

Il fallait, au départ, dresser une base de sondage fondée sur des critères économiques homogènes qui aurait permis un choix représentatif des grands planteurs et d'autres exploitants afin de les comparer. Or, les données disponibles ne le permettaient pas : elles étaient soit exhaustives mais non liées à la production agricole, soit liées à la production agricole mais non exhaustives (1).

Les données exhaustives mais non liées à la production agricole étaient celle du Recensement Général de la Population de 1975. Ce recensement a dénombré la totalité des habitants des villages et des campements, et les renseignements recueillis ont été les suivants : nom, liens de parenté avec le chef de ménage, statut de résidence, sexe, date et lieu de naissance, état matrimonial, nationalité et ethnie, religion, activités professionnelles. Cette liste exhaustive des habitants des villages ne fournissait aucune donnée sur la production agricole ; ce n'était pas son but. Quoique d'une utilité certaine pour le travail de terrain, elle ne pouvait servir à l'établissement d'une base de sondage en vue de la stratification des planteurs.

D'autres données présentaient un contenu davantage économique, mais elles n'étaient pas exhaustives : c'était le cas des listes de planteurs de la SATMACI (2), des cadastres établis par l'administration coloniale entre 1953 et 1956, des données de terrain du Recensement National Agricole, et des chiffres de commercialisation des Groupements à Vocation Coopérative.

(1) J-M. GASTELLU (1976).

(2) SATMACI : Société d'Assistance Technique pour la Modernisation Agricole de la Côte d'Ivoire, spécialisée dans les questions de cacao et de café.

Il y a eu confusion au départ : le chercheur avait cru comprendre que les listes de planteurs de la SATMACI étaient exhaustives ; en réalité, il s'est aperçu que n'étaient recensées et cadastrées à l'échelle des villages que les plantations qui avaient été l'objet d'une régénération cacaoyère, afin d'attribuer des primes. Ces listes étaient inutilisables. De même, les cadastres villageois établis par l'administration coloniale dans le Moronou entre 1953 et 1956 n'avaient été poursuivis que de façon très partielle jusqu'à nos jours (1) ; ils ne pouvaient en rien servir de base de sondage. Quant aux données de terrain du Recensement National Agricole, si elles étaient précieuses pour quelques villages, elles n'étaient d'aucune utilité pour la totalité, puisqu'il s'agissait d'un sondage à deux niveaux : à l'échelle des villages, puis à l'échelle des planteurs.

Les données les plus satisfaisantes étaient, en dernier ressort, celles fournies par les CENAPEC (2) : cet organisme donne les chiffres de commercialisation du produit pour chaque GVC, c'est-à-dire à l'échelle des villages ou des quartiers des centres urbains. Mais, les GVC ne sont pas seuls habilités à acheter le produit aux planteurs ; ces derniers sont libres de le vendre directement à des intermédiaires ou à des exportateurs. Or, s'il est impossible de savoir quelle est la fraction du produit qui échappe aux GVC à l'échelle du village, il est déjà plus aisé de la connaître au niveau de la sous-préfecture et, surtout, du département : tous les acheteurs sont obligés de faire inspecter le produit par le Service du Contrôle ; la différence entre le total du produit commercialisé par les GVC et le total du produit examiné par le Service du Contrôle à l'échelle du département mesure ce qui échappe aux GVC. Par exemple,

(1) Il est important d'attirer l'attention sur la nécessité d'un archivage de ces cadastres, qui se détériorent dans de mauvaises conditions de conservation. Il s'agit là d'une source très riche pour l'histoire économique de la Côte d'Ivoire.

(2) CENAPEC : Centre National de Promotion des Entreprises Coopératives, qui supervise les Groupements à Vocation Coopérative.

pour la campagne 1974-75, les pourcentages des livraisons des GVC par rapport à la commercialisation totale du département de Dimbokro et de l'ensemble de la Côte d'Ivoire étaient les suivants (1) :

	Cacao	Café	Café et Cacao
Département de Dimbokro	14,5 %	22,0 %	18,8 %
Ensemble Côte d'Ivoire	20,5 %	16,8 %	18,5 %

Bien que les données du CENAPEC soient les plus affinées, elles ne sont pas exhaustives : il est inutile de chercher la liste des adhérents à l'échelle de chaque GVC ; elle ne correspondrait jamais à la totalité de celle des planteurs.

Devant l'impossibilité d'obtenir des listes de planteurs homogènes, exhaustives et fondées sur des critères économiques, deux solutions s'offraient au chercheur : ou opérer lui-même un recensement à l'échelle du Moronou, ou utiliser les données existantes de la façon la plus judicieuse. Pour des questions de moyens de travail, la première solution s'avérait difficilement réalisable; il a fallu se rabattre sur une solution mixte.

La solution retenue a fait appel à une double démarche : pour constituer l'échantillon des grands planteurs, il a été fait recours aux données du Recensement National Agricole ; pour les planteurs appartenant *a priori* à toutes les catégories de superficies, il a fallu procéder à un recensement au sein de quelques villages choisis en fonction de considérations personnelles.

2- Le choix des grands planteurs

L'enquête sur les "grands planteurs" du sud-est de la Côte d'Ivoire a été considérée, au départ, par les responsables du Ministère de la Recherche Scientifique et de la Direction des Statistiques Rurales du Ministère de l'Agriculture comme un prolongement et un approfondissement du Recensement National Agricole sur un point

(1) CENAPEC a.

particulier. C'était faciliter grandement les travaux du chercheur, qui a eu accès aux données de base de ce sondage. Ainsi, la catégorie des "grands planteurs" à enquêter a été constituée de deux échantillons du Recensement National Agricole : l'échantillon des "exploitations moyennes" et l'échantillon des "grandes exploitations traditionnelles", tous deux spécifiés à la zone de Moronou, retenue pour des raisons d'homogénéité historique et géographique. L'échantillon des "exploitations moyennes" avait été constitué grâce à un sondage à deux degrés : d'abord, tirage de quelques villages et établissement d'une liste de planteurs pour chaque village retenu ; ensuite, tirage de planteurs au sein de chacun de ces villages. En principe, ces "exploitations moyennes" auraient dû être inférieures à cent hectares, mais comme leur classification avait été opérée avant le cadastrage, elle a été remise en cause par les résultats. L'échantillon des "grandes plantations traditionnelles" avait été formé de la façon suivante : dans chaque village tiré au premier degré, une liste des "grands planteurs" était dressée et 50 % de ceux-ci étaient soumis à enquête ; dans les autres villages, la totalité des grandes exploitations était traitée. Par définition, le groupe formé à partir de ces deux échantillons ne comprenait que des "planteurs villageois". En effet, les données de terrain concernant les "grandes plantations modernes" n'ont jamais été dépouillées ; or, cette catégorie représente les responsables politiques et administratifs qui détiennent une exploitation agricole, et sont, par conséquent, des "planteurs absentéïstes". Si l'enquête a touché les "grands planteurs villageois", elle a peut-être laissé échapper les domaines les plus importants, qui ne sont pas aux mains de planteurs résidant sur le terroir. Par ailleurs, l'échantillon des "petites exploitations" du Recensement National Agricole n'a pas été repris, car il devait servir à des enquêtes ultérieures de la Direction des Statistiques Rurales. Le groupe ainsi constitué assemblait quarante-six grands planteurs pour les trois sous-préfectures du Moronou.

L'avantage primordial de ce groupe résidait dans le fait que toutes les exploitations avaient été cadastrées à une même époque ; il était donc homogène. Il s'agissait là d'une liste précieuse : la stratification des plantations selon leurs superficies devenait

une donnée de départ, faisant, de surcroît, l'économie d'un lourd travail de terrain. En retour, la représentativité de ce groupe n'était pas satisfaisante, mais cet écueil était inévitable si l'on tient compte de l'échelle d'étude (le Moronou) et de la méthode choisie (participation).

Par rapport aux données du Recensement National Agricole, le groupe des grands planteurs présente les caractéristiques suivantes. A l'échelle de la strade de Dimbokro Sud, il se révèle plus extensif que les résultats officiels du Recensement National Agricole pour le nombre d'exploitations supérieures à cinquante hectares : il en compte quarante-deux au lieu de vingt et une. L'explication en est simple : ce groupe inclut l'échantillon des "grandes plantations traditionnelles", délaissé au cours du dépouillement effectué par les Statistiques Rurales. La majorité de ces exploitations supérieures à cinquante hectares sont localisées dans le Sud-Est ivoirien (1) :

Zones d'enquête	Exploitations supérieures à 20 ha		Exploitations supérieures à 50 ha		Total des exploitations
	Nombre	%	Nombre	%	
Côte d'Ivoire Sud	9 442	2,1 %	285	-	443 295
Sud - Est	4 859	4,5 %	218	0,2 %	108 953
Dimbokro Sud	967	4,4 %	21	0,1 %	21 899

Il en est de même pour les superficies. Le groupe des grands planteurs du Moronou totalise 2 888 hectares contre 1 573 hectares pour l'échantillon de Dimbokro Sud au-dessus de cinquante hectares. La plus grande partie des superficies de ces exploitations

(1) Source : République de Côte d'Ivoire. Ministère de l'Agriculture (1976).

se situe dans le sud-est du pays : 13 115 hectares pour un total de 17 700 hectares (1) :

Zones d'enquête	Exploitations supérieures à 20 ha		Exploitations supérieures à 50 ha		Total des exploitations
	Superficies	%	Superficies	%	
Côte d'Ivoire Sud	260 695 ha	11,1 %	17 700 ha	0,8 %	2 376 400ha
Sud-Est	140 279 ha	19,0 %	13 115 ha	1,8	738 142ha
Dimbokro Sud	28 157 ha	16,4 %	1 573 ha	0,9	171 200ha

Le poids de ces grands planteurs en fonction de leur production était impossible à connaître avant l'enquête.

3- Le choix des autres planteurs

Le groupe des planteurs appartenant à toutes les catégories de superficies, et qui devait servir de comparaison à celui des "grands planteurs", a été constitué selon une autre technique. Trois villages du Moronou ont été retenus en fonction des données existantes et de l'insertion personnelle du chercheur : Kouassikro dans la sous-préfecture d'Arrah, Agbossou dans la sous-préfecture de Bongouanou, et Assoumoukro dans la sous-préfecture de MBatto. Pour établir la liste des planteurs de chaque village, une procédure en deux étapes a été suivie : d'abord, répertoire des "chefs de cour" recueilli auprès du chef de village et de quelques "notables" ; puis, recensement des planteurs de chaque cour auprès de leur chef. Cette procédure, d'apparence simple, n'en a pas moins soulevé des problèmes. Dans le village de Bouadikro, où s'est déroulée une enquête

(1) Idem.

complémentaire sur la définition des unités économiques, la liste des "chefs de cour" est passée, en quatre jours, de douze à dix, puis à quatorze ! Or, que faire si des faits aussi élémentaires ne sont pas acquis avec certitude ? Les listes de planteurs ne sont pas plus sûres pour de multiples raisons : exode saisonnier, conflits dissimulés, etc... De plus, il est inutile de faire recours à un "coefficient moyen" du nombre de planteurs dans une cour: à Agbossou, le contenu des cours passait de trois à cinquante-neuf planteurs ! Malgré ces défauts, cette démarche en deux étapes, reprenant les échelons de la hiérarchie politique villageoise, demeure la plus précise. Le taux de représentativité des planteurs interrogés dans chacun de ces villages est le suivant :

Kouassikro (sous-préfecture d'Arrah) :	: 82 sur 596 planteurs (13,76 %)
Agbossou (sous-préfecture de Bongouanou) :	: 77 sur 376 planteurs (20,48 %)
Assoumoukro (sous-préfecture de MBatto) :	: 122 sur 1 095 planteurs (11,40 %)

Ces variations de représentativité sont expliquées par les difficultés qu'a rencontrées cette enquête sur le terrain.

3°) Difficultés d'enquête

Au cours du travail de terrain, des événements sont survenus qui ont faussé soit la représentativité statistique, soit la précision des données, soit la durée de l'enquête. Le résultat est que le produit final n'est pas tout à fait celui qu'espérait le chercheur lorsqu'il préparait son étude de façon purement livresque. Mais, ces bouleversements lui ont appris plus qu'ils ne l'ont perturbé.

1- Difficultés influant sur la représentativité statistique

En cours d'enquête, des incidents ont modifié la représentativité des échantillons retenus au départ. Ils ont joué dans le sens d'une diminution du degré d'homogénéité ou dans celui d'une absence d'exhaustivité des données recueillies.

La diminution du degré d'homogénéité ne résulte pas des mêmes processus dans le cas des grands planteurs que dans celui des planteurs appartenant à toutes les catégories, car, dès le départ, la cohésion du premier groupe était plus assurée que pour le second.

La liste de grands planteurs remise au chercheur a été modifiée pour de multiples raisons : plusieurs décès, car les grands planteurs appartiennent à une couche d'âge élevée ; migrations vers d'autres zones, où il reste de la forêt disponible, etc... Dans la mesure du possible, ces planteurs défaillants ont été remplacés par des planteurs détenant un certificat qui attestait que leurs exploitations avaient été cadastrées. Mais, de nouvelles difficultés surgissaient : la mesure des champs n'avait pas été entreprise la même année que pour le groupe des grands planteurs ; si cette condition était pourtant respectée, la taille des plantations du nouveau chef d'exploitation ne correspondait pas à la catégorie où était classé le planteur défaillant, ... De ce fait, le groupe des grands planteurs s'est trouvé en partie changé.

Pour les planteurs appartenant à toutes les catégories de superficies, les problèmes étaient autres, puisqu'il n'existait pas de liste établie au départ. Deux solutions se présentaient sur le terrain : ou ces planteurs détenaient un "certificat" qui prouvait que leurs plantations avaient été mesurées, ou ils n'en avaient pas. Il était appréciable de constater l'existence d'un "certificat de planteur", mais une nouvelle difficulté apparaissait : ces certificats avaient été rédigés entre 1965 et 1978, soit au long d'une période de treize ans. La comparaison de ces exploitations selon les superficies ne voulait plus rien dire, puisque l'on sait, par ailleurs, qu'elles bénéficient d'un accroissement annuel en surface. La solution a consisté à ne retenir que les exploitations qui ont été cadastrées dans une fourchette de temps restreinte, les trois années les plus proches de celle de l'enquête, de façon à respecter un minimum d'homogénéité. Dans les cas où il n'y avait pas de "certificat de planteur", la comparaison par les superficies s'est avérée impossible.

A ces difficultés qui ont accru l'hétérogénéité des échantillons, s'en sont ajoutées d'autres qui ont empêché d'enquêter sur la totalité des planteurs d'un même village. Cette absence d'exhaustivité a pour facteur premier une "turbulence géographique" telle qu'il est tout à fait exceptionnel de voir rassemblés tous les planteurs dans leur village; cela ne se produit qu'en fin décembre, en pleine période de traite. Le reste de l'année, la population est très dispersée. Certains résident en permanence dans leurs campements, souvent très éloignés du lieu d'origine, et reliés à lui par des pistes qui ne sont praticables qu'en camion. Si, par bonheur, le planteur habite au village, toute une fraction de sa famille reste au campement, autour d'un frère ou d'un neveu qui en est le gestionnaire. Au cours de sa visite, le chercheur s'aperçoit que cette fraction avait été oubliée au cours du recensement des membres de l'unité de production. D'autres, et il s'agit des jeunes planteurs, sont partis vers des régions de Côte d'Ivoire qui sont réputées détenir encore des réserves de forêt : on parle d'Abengourou, de Tiassalé, de Daloa, de Soubré, ... Par conséquent, l'enquête ne touche que les planteurs demeurés sur place. De ce fait, il n'est pas

question d'un choix raisonné, et cette population présente des caractéristiques particulières : il s'agit des planteurs les plus âgés, les moins sensibles à une mobilité géographique.

Parmi ces derniers, tous ne sont d'ailleurs pas accessibles : il faut compter sur une légitime méfiance paysanne à l'égard de tout ce qui survient de l'extérieur. Elle a de multiples sources. Certains ont été échaudés par des expériences entreprises et jamais achevées par les "jeunes urbanisés". D'autres sont installés illégalement dans des forêts classées et préfèrent être ignorés. D'autres encore sont vexés de n'avoir pas été interrogés au cours de l'étape concernant les "grands planteurs" et se replient sur eux-mêmes. Enfin, la personnalité du chef de village joue un grand rôle, et s'il n'a aucune autorité, il ne sera d'aucun appui pour le chercheur.

Ces difficultés qui diminuent la représentativité de l'échantillon sont augmentées par l'imprécision des données.

2- Difficultés influant sur la précision des données

D'autres difficultés nuisent à la précision des données. Il en est ainsi de l'absence d'isolement du chercheur sur son terrain et de la formulation des rubriques de son questionnaire.

Le tête à tête du chercheur et du planteur est un idéal qui n'a jamais été atteint. Tous les entretiens se sont déroulés devant une foule de parents, d'amis, de voisins... L'inverse aurait été inconcevable dans un milieu villageois ! Dans ces conditions, poser des questions d'ordre économique conduit parfois à une impasse, car la même discrétion que chez nous s'impose autour de ces questions. Cependant, une extrême politesse fait qu'elles ne sont jamais rejetées, mais les réponses peuvent demeurer dans le vague. A cette difficulté, s'en ajoute une supplémentaire quand le planteur ne s'exprime pas en français : celle de l'interprète. Il n'est pas bon que ce dernier soit recruté au jour le jour et au gré des enquêtes, car la maîtrise du questionnaire par l'interprète est un grand atout. A côté de ces défauts, il faut mettre en exergue l'extrême générosité et l'abondante hospitalité des Agni du Moronou. Cependant,

si la multitude des plats et des boissons créait une atmosphère des plus cordiales, elle n'incitait pas, à l'issue de chaque repas, à une grande rigueur aussi bien dans la formulation des questions que dans celle des réponses !

Mais, le défaut de précision est à rechercher plus loin que dans cette absence de tête à tête entre le chercheur et le planteur. Il est apparu, en particulier, que les ventes de produit sont fragmentées dans le temps et sont dispersées auprès de plusieurs acheteurs : Groupements à Vocation Coopérative, intermédiaires africains, libanais, européens, ... Or le planteur n'opère jamais une récapitulation totale de ses ventes. En d'autres termes, il ne tient pas de comptabilité, même non écrite : il pourvoit au plus gros de ses dépenses au moment de ses plus fortes recettes. De ce fait, les évaluations de la production sont toujours sujettes à caution. En un mot, les grands planteurs du Moronou ne paraissent pas touchés par l'"esprit du capitalisme" tel qu'il a été défini par M. Weber, puisque, pour lui, la comptabilisation en est l'origine (1). Le défaut de précision réside là dans une cause beaucoup plus profonde : la différence de rationalité économique entre le chercheur, pensant en termes de comptes d'exploitation, et le planteur, attaché à de toutes autres valeurs.

Mais, l'environnement du chercheur n'est pas le seul responsable de l'imprécision des réponses : la formulation des questions y entre pour une grande part. A cet égard, tout questionnaire élaboré en bureau révèle des défauts à l'usage sur le terrain, même après avoir été testé. C'était le cas de celui s'adressant aux grands planteurs. Certaines rubriques se sont révélées inutiles. Par exemple, demander l'âge d'un individu, phénomène élémentaire, ne veut rien dire. En effet, pour prouver sa bonne volonté, le planteur interrogé produit les "cartes d'identité" des membres de sa famille. Or, ces cartes d'identité sont établies à partir de "jugements supplétifs" au cours desquels l'intéressé s'attribue un âge fictif en fonction

(1) M. WEBER (1964).

des objectifs poursuivis : rajeunissement pour rester à l'école, vieillissement pour se présenter à l'examen du permis de conduire ! Dans ces conditions, il est tout aussi valable d'attribuer un âge selon la seule apparence physique.

D'autres questions amènent des réponses stéréotypées : il en est ainsi pour la détention d'une carte d'appartenance au PDCI, pour les interventions de la SATMACI, pour les questions d'opinion sur la forêt et la main-d'oeuvre, pour la désignation d'un futur héritier.

Enfin, on se trouve souvent en face d'un refus de réponse pour tout ce qui touche aux prêts, aux emprunts, aux remboursements, aux dons, aux trésors familiaux, aux comptes en banque, aux chèques postaux, à la Caisse d'Epargne, ...

Un principe qui se transmet entre chercheurs est celui du recouplement entre questions de façon à vérifier l'exactitude des réponses. Par exemple, on doit demander à un moment la production en quantité, et plus loin le revenu en valeur, et opérer soi-même les conversions nécessaires. On peut, aussi, confronter la rémunération des manoeuvres payés sur un tiers du produit à la production totale avouée par le planteur. Un tel détour table sur une prétendue "naïveté" que sont loin d'avoir les cultivateurs africains, qui vous font très bien comprendre que la question a été posée et n'a pas à l'être une nouvelle fois ! Heureux est le chercheur qui ne se retrouve pas en face de deux chiffres de production divergents !

Les dernières difficultés ralentissent le temps de l'enquête.

3- Difficultés influant sur la durée de l'enquête.

L'enquête a été retardée dans son déroulement par l'indisponibilité des planteurs et par une volonté de participation et de respect des bonnes manières.

Les planteurs sont indisponibles la plupart du temps à cause de leurs tâches agricoles. Durant la saison agricole, les Agni ne connaissent que le mercredi et le dimanche comme jours de repos. D'ailleurs, le mercredi, ils restent au campement. Il faut ajouter

à ces jours de repos un vendredi sur trois, qui est un jour sacré. Rares sont donc les occasions où le chercheur peut rencontrer les planteurs au village. Quant aux planteurs étrangers et musulmans, leur jour de repos est le vendredi. D'ailleurs, jour de repos n'est pas synonyme d'oisiveté : nombre d'affaires restent à régler. Les manoeuvres, eux, vivent toujours au campement et ne se voient que rarement au village. Finalement, en dehors de la période de la traite, en particulier pour les fêtes de Noël et du Nouvel An, planteurs et manoeuvres sont peu disponibles.

Mais, le calendrier agricole n'est pas seul responsable de cette indisponibilité : il faut tenir compte des cérémonies villageoises. Les funérailles revêtent une importance solennelle en pays agni, et, à cette occasion, tous les habitants manifestent leur solidarité avec la famille du disparu. Il n'est pas question pour le chercheur d'empiéter sur ce domaine de la vie sociale.

D'ailleurs, sa volonté de participation lui a appris à respecter les bonnes manières, qui sont souvent contradictoires avec les objectifs d'une enquête d'ordre économique. Le protocole d'arrivée chez un chef de village agni est somptueux, avec convocation des notables, offre de boissons, remerciements, exposé des motifs de la visite et réponse, ..., mais il ferait bouillir d'impatience plus d'un européen peu au fait des coutumes locales !

De même, dans la phase de préparation, le chercheur a dû rendre des visites préalables aux représentants de trois hiérarchies : une hiérarchie administrative, avec préfets et sous-préfets ; une hiérarchie locale, qui superpose chefs de canton, chefs de village et chefs de lignage ; une hiérarchie politique, formée des diverses instances du parti unique dans le Moronou.

Si ces difficultés ont été exposées, ce n'est pas pour noircir le tableau et laisser croire que le chercheur a été malheureux sur son terrain. Au contraire, l'accueil a été toujours très chaleureux et l'aide efficace. Il s'agit, plutôt, de donner les conditions de réalisation concrètes d'une enquête, ce qui n'est jamais dit dans les manuels. Il fallait aussi montrer qu'il existe un hiatus entre deux approches : ou bien, on choisit un style d'enquête économique, rapide, "efficace", en négligeant les mécanismes propres à la société locale ; ou bien, on opte pour un parti-pris d'observation, qui s'exerce alors au détriment de la représentativité statistique, de la précision des données, de la rapidité d'exécution. Mais, ces difficultés de terrain sont riches d'enseignement. En pays serer, elles avaient conduit à distinguer différentes unités économiques. D'une manière plus générale, elles sont révélatrices de l'attitude du milieu villageois à l'égard des apports de l'extérieur : elles aident à comprendre quelle est la rationalité de la société locale.

CHAPITRE 3 : TERRAIN

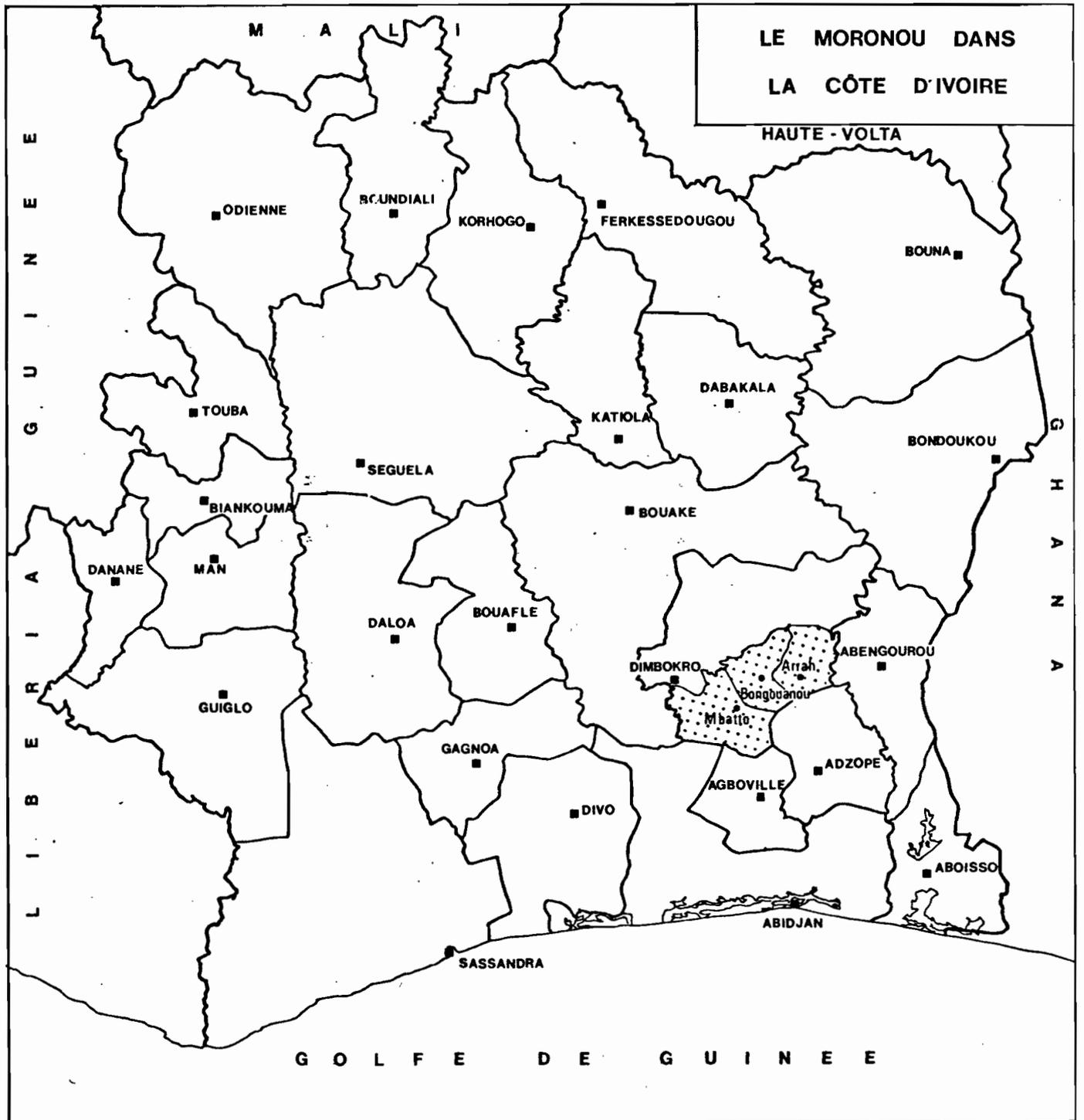
"Comme tous les autres, il avait abandonné toute idée d'exploiter une ferme pour y trouver sa subsistance, afin de centrer toutes ses pensées sur l'argent comptant ; et il avait continué à centrer ainsi ses pensées, même quand la récolte ne lui donnait plus d'argent. Puis, comme tous les autres, il s'était endetté auprès des banques".

(A. Huxley, "Jouvence" . Paris, Editions du Rocher, p. 99).

"Il ne s'agit pas de pousser le plus loin possible la productivité du patrimoine foncier, mais bien de le maintenir à un niveau tel qu'il puisse à tout moment répondre à toutes les requêtes".

(G. Duby, "Guerriers et paysans. VIIème - XIIème siècle : premier essor de l'économie européenne". Paris, Gallimard, p. 108).

Au sortir du pays Akyé, moutonné de bambous, et après avoir passé les friches de la forêt de l'Agbo, le Moronou s'offre dans sa spécificité : collines boisées protégeant les villages ; riches concessions construites en rectangle et rappelant le modèle de la "villa" romaine ; routes embrasées de flamboyants à l'approche des pluies... Il faut dépasser cette séduction des apparences et présenter les caractères de la région avant de fournir une interprétation des résultats.

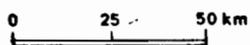


Source: Atlas de Côte d'Ivoire 1976

Scé Carto. ORSTOM

Dessin Groupessié B.

Echelle: 1/4000000



- Limite de Sous-Prefecture
- Limite de Département
- Limite d'Etat
- Préfecture
- Sous Préfecture

1°) Les grands planteurs du Moronou

Le choix du Moronou n'est pas le fruit du hasard : parmi les pays agni, qui attireraient l'attention du chercheur, seul ce terrain était disponible pour un économiste. De plus, une enquête y avait été menée entre février 1955 et avril 1956 sur le thème de la nutrition et du niveau de vie (1) ; il était tentant de lui comparer de nouvelles données. Enfin, cette zone présentait des caractères homogènes, ce qui permettait d'y définir une catégorie économique précise : celle des grands planteurs.

1- Une zone homogène : le Moronou (2)

Le Moronou est formé des trois sous-préfectures d'Arrah, de Bongouanou et de MBatto, situées à deux cents kilomètres par la route au nord d'Abidjan, dans le sud-est forestier de la Côte d'Ivoire (3). Incluses jusqu'à une date récente dans la Préfecture de Dimbokro, elles viennent d'être érigées au rang de Préfecture : celle de Bongouanou (4). C'était reconnaître l'importance économique de ce qui constituait, à l'époque coloniale, la "Subdivision de Bongouanou", englobée dans le "Cercle du N'Zi-Comoë".

L'homogénéité de cette zone résulte de l'histoire de son peuplement. Les habitants du Moronou forment l'une des avancées de la population agni à l'ouest du Comoë, l'autre groupe étant celui des Alangoua, près de Tiassalé. Certains auteurs considèrent ces avancées comme des "sociétés sans Etat" par rapport à celles restées à l'est du Comoë, classées comme "sociétés à Etat" (5). Un examen plus attentif révèle que cette distinction est peu pertinente, car l'organisation politique demeure très voisine de part et d'autre du fleuve.

(1) J-L. BOUTILLIER (1960).

(2) Pour une présentation du milieu naturel du Moronou, cf. : IFCC (1979).

(3) Carte de situation : "Le Moronou dans la Côte d'Ivoire".

(4) En décembre 1976.
Carte : "Le Moronou".

(5) SEDES (1967, vol. 2).

Deux versions s'affrontent quant à l'origine du peuplement du Moronou. Pour la première thèse, une guerre civile a été déclenchée en pays ashanti par une querelle pour désigner le deuxième successeur du fondateur Osei Tutu, dans les années 1720-30. La soeur du vaincu, Abla Pokou, dirigea la migration du clan battu jusqu'au site actuel des Baoulé, en essayant différentes colonies dans les territoires traversés. Les Agni du Moronou auraient été la dernière fraction à l'avoir suivie et donc le groupe akan dont l'implantation est la plus tardive dans le sud-est de la Côte d'Ivoire (1). Cette version est contredite par des recherches plus récentes, qui avancent que la migration agni a été provoquée par l'annonce de la guerre entre la puissance montante des Ashanti et le royaume d'Eborosa-Aowin, dirigé par Ano Aseman, vers 1715 (2). L'installation des Agni serait donc antérieure à celle des Baoulé, ce qui est authentifié par le rattachement de certains lignages au roi Ano Aseman, personnage historique (3).

Toutes les versions, cependant, s'accordent sur un point essentiel : arrivés à la mare "Moro", qui a donné son nom à la zone et à partir de laquelle ils se sont dispersés, les migrants avaient trouvé une région vierge de tout peuplement antérieur. Il n'y eut aucun métissage avec des autochtones, ce qui explique l'homogénéité du peuplement agni jusqu'à nos jours.

Installés sur leur site actuel, ces fugitifs du royaume d'Eborosa-Aowin reprirent leurs activités antérieures : culture de l'igname et extraction de l'or. Ils prospérèrent tant et si bien qu'ils attirèrent l'attention de leurs voisins, et qu'une guerre mit aux prises Agni et Baoulé, vers 1760-1770 (4). La conséquence la plus importante de la défaite des Agni fut la perte d'autorité de la chaise sacrée des Ngatiafwé, celle qui avait la prééminence sur tous les autres sièges du Moronou, car ses détenteurs se rattachaient directement à Ano Aseman. Pour n'avoir pas su organiser la résistance aux Baoulé, le roi du Ngatianou perdit son prestige et son pouvoir, ce

(1) SEDES, op. cit.

(2) KOUAME AKA (1979).

(3) C-H. PERROT (1974).

(4) KOUAME AKA (1979 : 47).

qui donna au Moronou une apparence de zone éclatée en de multiples chefferies, de "société sans Etat". Mais, en réalité, une analyse attentive révèle une organisation politique similaire dans d'autres pays agni...

Cette zone vécut dès lors repliée sur elle-même. Les échanges avec l'extérieur étaient faibles. Selon certains, le commerce y était aux mains des Dioula (1). Il est plus vraisemblable que seuls les Nzima, d'origine akan, étaient admis à faire du négoce (2). Les Agni eux-mêmes s'intéressaient peu à cette activité, à laquelle ils préféreraient l'extraction de l'or, production sacralisée. Cet or était accumulé dans des trésors lignagers pour parer à de grands risques : captivité, mise en otage, endettement, ... En tant que partenaires à l'échange, ils avaient peu de biens à offrir : huile de palme, sel, *bofuan* (3), escargots (4), ... L'autorité des chefs politiques était solide :

ils ... "jouissent, en effet, d'une autorité et d'une puissance qu'on ne trouve guère ailleurs dans la colonie, et qui sont une source de revenus considérables" (5).

Cette puissance de l'organisation politique se manifesta par la résistance de Koffi Pli, Chef d'Arrah, à la conquête coloniale, en 1907-1908. Le prestige actuel de la chaise sacrée d'Arrah, qui a effacé celle des Ngatiafwé et montre son faste au cours de la Fête de l'Igname (6), trouve sans doute sa source dans ce fait historique.

A l'orée de la domination coloniale, les produits cueillis dans le Moronou étaient l'igname et la kola :

"... l'indigène du N'Zi-Comoë-région explorée pour la première fois en 1887 par l'administrateur Marchand- plantait des ignames exclusivement pour sa subsistance ; la culture du cacaoyer le rebutait, il a fallu l'y amener par l'obligation ; il récoltait des colas mais juste pour les échanges contre de la pacotille et des gris-gris aux ambulants qui vont de village à village" (7)...

(1) SEDES (1967, vol. 2).

(2) KODJO NIAMKEY (1974).

(3) *bofuan* : natte confectionnée à partir de l'écorce d'un arbre.

(4) KOUAME AKA (1979 b).

(5) Archives Nationales du Sénégal (5 G 48, n° 6).

(6) KAKOU AKA, C-H. PERROT (1972).

(7) Archives Nationales du Sénégal (4 G 29, n° 7).

Puis, le pays passa sous la domination coloniale et l'"économie de plantation" fut imposée par l'"interventionnisme administratif". En 1907-1908, les chefs furent exilés, les villages durent payer une forte amende en or et furent désarmés. Le caoutchouc fut signalé dans cette zone dès 1912. Le coton fut introduit à Bongouanou entre 1913 et 1914. Ces cultures mises en place par la contrainte furent un échec d'autant plus que les cours du caoutchouc s'effondrèrent en 1913 et qu'une maladie des cotonniers affecta le N'Zi-Comoë à la fin de 1917. Le cacao apparut entre 1913 et 1915 :

"De 1913 à 1915, une quarantaine de pieds chez les Ahuanous (Abongoua) et les Amantians (Diakadiokro). En août 1915, un certain nombre de semis sont effectués par M. Leroide à Dimbokro et dans la région de Bongouanou" (1).

Grâce à des cours favorables, qui compensèrent l'hostilité des populations à l'égard d'une culture importée, le cacao se substitua au caoutchouc et au coton :

"Il est entendu avec les indigènes que pour ne pas dépasser l'effort qu'il leur est possible de fournir, le cacao se substituera en partie, dans ces régions, à la culture du coton, progressivement et proportionnellement au nombre de pieds de cacao entretenus" (2).

Le café aurait été implanté plus tard, entre 1930 et 1940 (3). Le but de toute cette action était exprimé en clair : faire produire l'indigène au-delà de ses besoins.

L'interventionnisme administratif a été étendu au plan de l'organisation du travail. En 1932, l'autonomie de la Haute-Volta a été supprimée et ce territoire rattaché à celui de la Côte d'Ivoire. Le fait en soi n'était pas nouveau : jusqu'en 1920, la Haute-Volta était englobée dans le Haut Sénégal-Niger. Mais, en 1932, cette mesure avait une toute autre portée : la main-d'oeuvre mossi cherchait à s'employer en Gold Coast, où la contrainte administrative était ignorée, et fuyait la Côte d'Ivoire. Le rattachement de la Haute-Volta à la Côte d'Ivoire avait pour but d'enrayer ce mouvement et

(1) Archives Nationales du Sénégal (4 G 29, n° 3).

(2) Idem.

(3) Historique des cultures reconstitué grâce à : SEDES (1967, vol. 2) et Archives Nationales du Sénégal, dossier 4 G 29.

de diriger le flux de migrations vers la Basse-Côte, où la demande de main-d'oeuvre était de plus en plus pressante : la densité de la population était estimée à quatre habitants au kilomètre carré en 1925 (1). Dans le même sens, étaient créés, en 1933, des "villages de colonisation" où des garanties étaient assurées aux immigrants mossi.

A l'inverse de l'"économie de traite" au Sénégal, l'"économie de plantation" dans le Moronou trouve donc son origine dans une intervention directe de l'administration coloniale qui a modifié l'organisation de la production, en imposant des cultures et en canalisant des flux de manoeuvres agricoles.

A la fin de la seconde guerre mondiale, les dernières séquelles de la contrainte administrative disparaissaient avec la suppression du travail forcé. L'indépendance du pays, en 1960, reconnaissait l'accession antérieure de la classe des planteurs au marché de la force de travail.

De nos jours, le Moronou est divisé en neuf "cantons", les uns d'origine ancienne, les autres de création coloniale : Ahali, Ahua, Alangoua, Amantian, Assié, Essandané, Ngattia, Sahoua (2). Ces cantons peuvent être considérés comme autant de "tribus", dont les habitants se regroupent autour d'une chaise principale. La société des Agni morofwé est matrilineaire, avec une résidence virilocale. Par contre, les étrangers, dont l'implantation est due à la contrainte coloniale, sont divers dans les origines et dans les systèmes de parenté ; les principaux groupes (Mossi, Malinké, ...) sont plutôt patrilinéaires, avec une résidence patrilocale. Ce nouveau peuplement est distinct dans l'habitat, formant, au sein des villages, des quartiers mono-ethniques : Dioulakro, Mossikro, etc...

(1) Archives Nationales du Sénégal (2 G 25, n° 16).

(2) KOUAME AKA (Communication personnelle).

Depuis 1925, la densité de la Côte d'Ivoire a beaucoup augmenté. Dans le Moronou, certains canton (Ahua, Sahoua) sont moins peuplés que les autres à cause de la présence d'importantes forêts : celles de Dalosso, de l'Agbo, de la Séguié... Cette situation est instable et l'on peut prévoir la disparition du couvert arboré à terme (1).

A l'échelle des sous-préfectures, les populations rurales se sont accrues en dix ans (2) :

Sous-Préfectures	Population rurale en 1965	Densité en 1965	Population rurale en 1975	Densité en 1975	Variation de la densité
Arrah	25 000	16,0	35 804	23,0	+ 7,0
Bongouanou	49 700	31,9	73 998	47,5	+ 15,6
MBatto	37 100	15,2	61 862	25,3	+ 10,1
Moronou	111 800	20,1	171 664	30,8	+ 10,7

La sous-préfecture de Bongouanou accuse la plus forte progression en densité, alors que celle de Mbatto suit la moyenne du Moronou et que celle d'Arrah lui est inférieure. Une relation existe entre la densité rurale et la position géographique des plus grandes plantations de l'échantillon, situées dans les sous-préfectures de Mbatto et d'Arrah. En poussant plus loin, on peut affirmer qu'un lien apparaît entre la présence de forêts, une faible densité rurale et l'émergence de grandes plantations.

(1) RCI. MRS. Publication inter-instituts (1978).

(2) A. DITTGEN, P. LABASTE, J-M. SESS (1978).

Total des superficies : 5 570 km².

Selon le "Répertoire des villages de la Côte d'Ivoire" (Territoire de la Côte d'Ivoire, 1955), la population totale du Moronou était de 55 080 habitants, ce qui donnait une densité de 9,9 hab/km² en 1955. La population aurait doublé entre 1955 et 1965.

La population habite dans de "gros bourgs", dont la taille moyenne est la plus élevée du sud-est de la Côte d'Ivoire : plus de 2 500 habitants dans les années 1965. Leur importance est expliquée par un facteur historique : les villages agni se sont installés le long des voies de communication qui les mettaient facilement sous la protection du pouvoir royal. La zone est caractérisée par une double résidence, que rythme le calendrier agricole : la semaine dans le campement, les jours de repos dans la concession (1).

L'homogénéité de la zone provient aussi de la prédominance de la culture du cacao. Depuis l'indépendance, la production commercialisée du pays a plus que triplé, passant de 94 000 tonnes en 1960-61 à 297 200 tonnes en 1977-78. Pour cette dernière campagne, la place de premier producteur mondial a été ravie au Ghana, relégué au troisième rang. Le Moronou, qui recouvre une grande partie de la "boucle du cacao", a contribué à cette croissance (2). Mais, fait curieux, l'apport du département de Dimbokro dans la production nationale a diminué au fil des ans (3). En valeur absolue, la production du département a doublé : de 20 000 tonnes en 1960-61 à 43 700 tonnes en 1977-78, suivant en cela la croissance générale du pays. Mais, son apport à la production nationale est passé de 21,28 % en 1960-61, à l'époque de l'indépendance, à 14,70 % en 1977-78. S'il a fourni un quart de la production totale en 1965-66 (24,91 %), il est tombé à 12,90 % en 1972-73. Il faudrait connaître les causes exactes de ces fluctuations annuelles, zone par zone, pour expliquer cette baisse de l'apport du Moronou à la production du cacao. Mais, si l'on ne s'attache plus à ces brèves variations, on constate que se produisent à la fois un accroissement des tonnages et une diminution relative dans la production nationale. Une explication peut être proposée : la croissance du produit est assurée beaucoup plus par le défrichement de nouveaux espaces forestiers, dans le sud-ouest du pays en particulier, que par une amélioration des rendements dans les anciennes zones.

(1) SEDES (1967, Vol. 1).

(2) En 1972-73, les GVC du Moronou commercialisaient 89,54 % du tonnage en cacao de l'ensemble des GVC du département de Dimbokro (CENAPEC b, slnd).

(3) Annexe I.

Les chiffres de production de café paraissent beaucoup plus difficiles à interpréter à cause de très fortes fluctuations annuelles tant sur le plan national que sur le plan local (1). Il est impossible d'en tirer des conclusions quant à l'apport du département à la croissance globale. La chute de la production de Dimbokro en 1977-78 est expliquée et par une sécheresse relative et par les ravages causés par les criquets puants, les deux phénomènes étant liés. Il est vrai que le Moronou est moins touché par une crise du café que par un malaise dans le domaine du cacao, qui demeure la production principale.

La croissance des cultures d'exportation s'est opérée sans qu'il y ait eu amélioration de la rémunération des producteurs (2). Un tel contexte explique le peu de succès de l'entreprise coopérative. En 1974-1975, les pourcentages des livraisons des Groupements à Vocation Coopérative par rapport à la commercialisation totale étaient faibles (3).

L'implantation des GVC dans les trois sous-préfectures ne s'est pas opérée d'un élan continu, mais a été marquée d'avancées et de reculs (4) :

(1) Annexe II.

(2) J-C. BERTHELEMY (1977 : 14).

(3) CENAPEC a.

(4) Idem.

Campagnes agricoles	Nombre de GVC
1969-70	6
1970-71	18
1971-72	16
1972-73	53
1973-74	37
1974-75	76

Le mouvement coopératif est donc loin d'encadrer tous les producteurs de la zone. Les GVC sont instables, et souvent fermés en raison de problèmes internes de gestion et de trésorerie. Ils laissent toute latitude aux planteurs de vendre café et cacao à qui bon leur semble, à qui leur consent des avances sur la traite, et de fractionner le produit entre de multiples acheteurs. Ces pratiques sont surtout le fait des grands planteurs, sensibles aux attraits d'un marché libéral.

2- Une catégorie économique : les grands planteurs

Plutôt que d'enquêter sur toute la population d'une zone ou d'un village, il était original de définir à l'avance une catégorie selon des critères économiques. Une telle démarche pose des problèmes qui ne sont pas soulevés dans le cas d'une étude générale. La liste de grands planteurs fournie par la Direction des Statistiques Rurales consistait en une stratification fondée sur les superficies. On objectera qu'une répartition de ce genre ne revêt pas une grande signification, et qu'il aurait été préférable de disposer d'une distribution selon les productions, par exemple. Mais, à l'époque,

aucune donnée fiable n'existait à l'échelle des planteurs. Les superficies étaient donc un indicateur précieux, d'autant plus qu'était épargné un grand détour en temps de travail et qu'était disponible une donnée capitale pour tout chercheur soucieux de travailler sur des faits de terrain. Cette donnée a servi de fondement à toute l'enquête : il fallait partir de la stratification des planteurs selon les superficies pour essayer de montrer comment elle a été établie, même si, à l'arrivée, elle devait être remise en question.

L'échantillon retenu surprendra. Il comprend quatre exploitations inférieures à vingt hectares, dont une de sept hectares et demi, qui n'aurait pas dû être classée dans les "grandes plantations". Mais, au cours du Recensement National Agricole, les plantations avaient été réparties avant leur mesure selon les appréciations subjectives des villageois. Dans ce cas précis, il s'agit d'une erreur d'homonymie, le fils ayant été pris pour le père. De tels incidents sont inévitables au cours d'un travail de cette envergure.

L'échantillon de départ a été modifié en cours d'enquête. Trois planteurs sont décédés avant que le chercheur n'ait pu les atteindre, ce qui s'explique par la moyenne d'âge élevée de la catégorie. Deux ont été remplacés par leurs héritiers : trois fils dans le cas du seul Abè de la liste, un neveu utérin dans un autre cas. Le successeur de l'ancien Chef de Village d'Abongoua étant indisponible, cette plantation a été abandonnée. Deux cultivateurs n'ont jamais pu être visités, car ils avaient émigré dans une autre zone, à la recherche de forêt à défricher. Ils avaient laissé leurs terres en gestion à des frères, qui ont été interrogés à leur place. Parfois, là où le chercheur attendait un seul chef d'exploitation, il découvrait une association entre frères, le plus âgé, impotent, ayant laissé les charges aux soins du plus jeune. Les entretiens ont été alors menés conformément aux données de départ. Un planteur a été reclassé dans une catégorie supérieure, car il existait une contradiction entre les mesures du Recensement National Agricole et des "certificats de planteur" qui lui avaient été adressés plus tard. D'une manière générale, le recoupement entre ces deux données ainsi que les visites de plantations ont permis de rectifier les erreurs. Un autre planteur a été éliminé de l'échantillon, car il semblait

avoir laissé une mauvaise impression aux enquêteurs des Statistiques Rurales, et le chercheur se souciait peu de l'affronter ! Comme deux chefs d'exploitation se sont présentés spontanément à l'enquête, l'effectif total de départ a été conservé, avec un décalage vers les superficies les plus élevées, puisque vingt-deux plantations au lieu de vingt-trois mesurent moins de cinquante hectares :

Classes de superficie	Echantillon de départ	Echantillon d'arrivée
Moins de 10 ha	1	1
11- 20 ha	4	3
21- 30 ha	4	5
31- 40 ha	9	8
41- 50 ha	5	5
51- 60 ha	5	4
61- 70 ha	6	6
71- 80 ha	4	5
81- 90 ha	2	2
91-100 ha	3	3
101-150 ha	2	2
151-200 ha	-	-
201-250 ha	1	2
T O T A L	46	46

Par comparaison avec d'autres travaux effectués dans le centre et l'ouest de la Côte d'Ivoire et avec la situation du Ghana, la classification suivante est proposée, tout à fait arbitraire, mais nécessaire (1) :

Classes de superficie	Catégories d'exploitations	Nombre d'exploitations dans le Moronou
Moins de 1 ha	Très petites exploitations	-
De 1,0 à 4,99 ha	Petites exploitations	-
De 5,0 à 19,99 ha	Exploitations moyennes	4
Au-delà de 20 ha	Grandes exploitations	42

On pourrait convenir de dénommer "très grandes exploitations" celles qui dépassent cinquante hectares et qui sont au nombre de vingt-quatre dans l'échantillon d'arrivée.

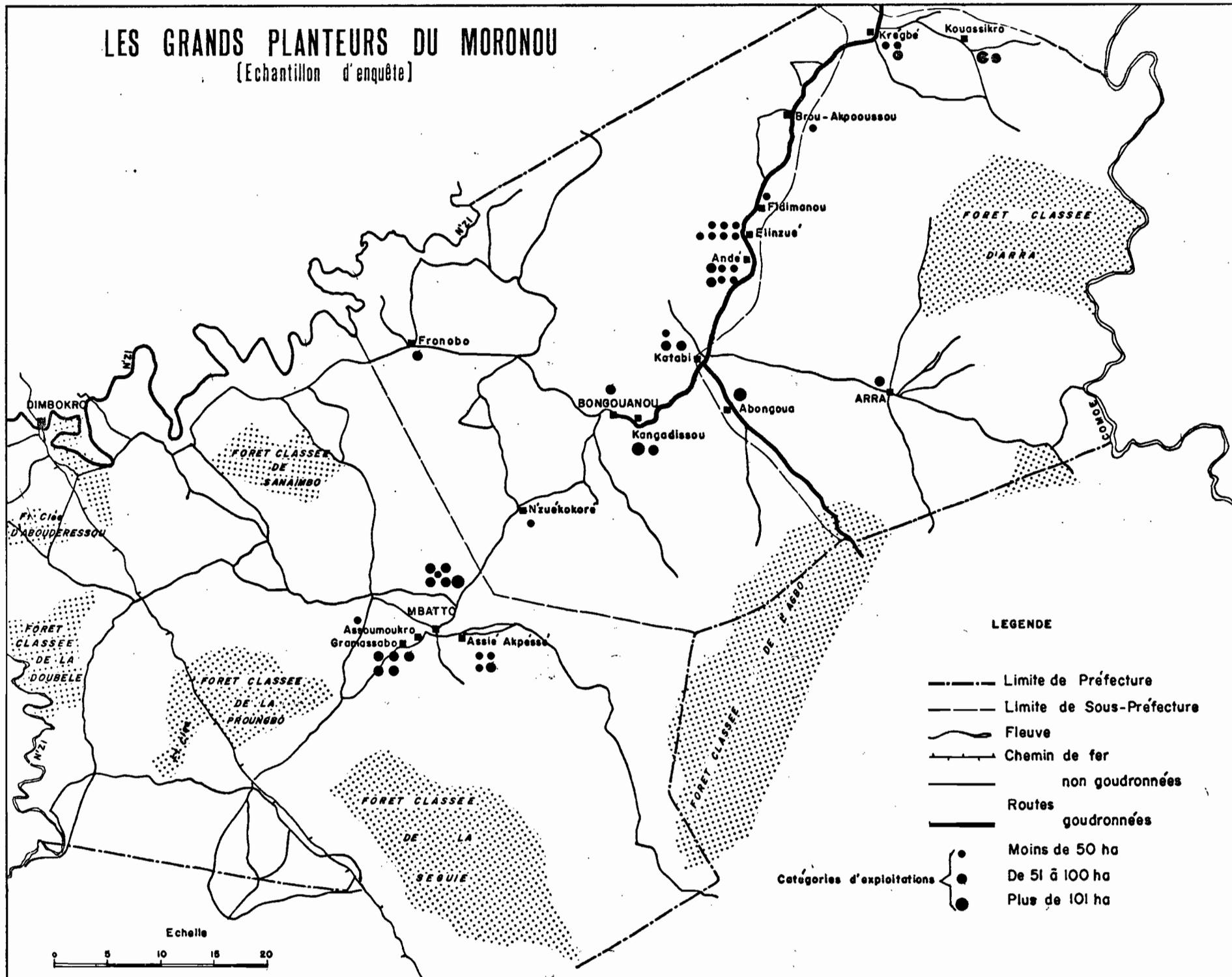
Les quarante-six exploitations retenues s'échelonnent de 7,5 hectares à 239,4 hectares, et totalisent 2 888 hectares. Elles forment un *continuum* jusqu'à 150 hectares ; par contre, les deux dernières plantations sont séparées des autres par un seuil quantitatif : 215,5 hectares à Abongoua et 239,4 hectares à MBatto. Il sera intéressant de voir si elles se distinguent du lot, et si au seuil quantitatif correspond une modification qualitative. D'une manière plus générale, il devient captivant de chercher dans quel sens se modifient les comportements économiques au fur et à mesure que l'on progresse dans l'échelle des superficies.

Une hypothèse avait été émise à l'origine : celle d'une liaison entre l'organisation politique et l'émergence de grandes plantations, les chefs étant supposés avoir un accès privilégié à la terre. Or, il n'en est rien, du moins pour l'échantillon retenu : aucune grande plantation n'a surgi sur le terroir de la chaise la plus ancienne, celle des Ngatiafwé ; il est vrai qu'elle n'a plus

(1) J-M. GASTELLU (1980 b).

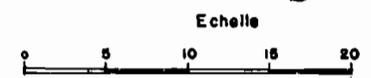
LES GRANDS PLANTEURS DU MORONOU

(Echantillon d'enquête)



LEGENDE

- Limite de Préfecture
- - - - - Limite de Sous-Préfecture
- ~~~~~ Fleuve
- +—+—+— Chemin de fer
- — — — Routes non goudronnées
- — — — Routes goudronnées
- Catégories d'exploitations
 - Moins de 50 ha
 - De 51 à 100 ha
 - Plus de 101 ha



aucune autorité de nos jours, et qu'à l'inverse celle d'Arrah a acquis un grand prestige. Mais, s'il existe de grandes exploitations à Arrah, il en est aussi dans le village voisin d'Abongoua. Il faut y voir beaucoup plus un effet des densités rurales et de la disponibilité en forêt qu'une liaison avec l'organisation politique antérieure (1). Parmi les exploitations situées le long de la route de Kotobi à Kregbé, par exemple dans les villages d'Andé, d'Ellinzué, de Findimanou et de Brou Akpaoussou, nombreuses sont celles qui sont inférieures à cinquante hectares. A l'inverse, les plantations supérieures à cent un hectares sont localisées dans une zone où le nombre de villages est plus faible et où un grand espace à défricher reste disponible. C'est le cas d'Arrah et de Kouassikro, à proximité de la forêt classée de Dalossou ; c'est celui d'Abongoua et de Kangandissou, avec un débouché dans la forêt de l'Agbo ; il en est de même pour MBatto et les massifs qui le séparent du pays Abè.

Une première conclusion à tirer de cette présentation est que les grandes plantations se sont développées aux marges du Moronou, là où des forêts épaisses formaient un espace frontalier qui s'interposait entre les Morofwé et les ethnies voisines : Akyé, Abè, ou autres groupes agni. A l'inverse, au coeur du pays, là où les densités sont plus élevées, le phénomène a pris des proportions réduites. Une analyse de la taille moyenne des exploitations de l'échantillon par village le confirme (2).

Au cours de l'enquête menée de mars 1977 à avril 1978, les grands planteurs du Moronou se sont manifestés avec une très grande diversité : autant de fortes personnalités qui, toutes mises ensemble, forment une étonnante "galerie de portraits". Au hasard des villages, le chercheur s'est trouvé confronté à une pluralité de "types" : le volubile, à la bonhomie communicative ; le méticuleux, sec et précis ; le grand seigneur, à l'hospitalité somptueuse ; le paysan plein de bon sens ; le très vieux planteur, empreint de mélancolie, car ses terres sont sur le déclin ; l'affairé, qui met ses enfants au travail

(1) Carte : "Les grands planteurs du Moronou".

(2) Annexe III.

les jours de repos ; l'héritier, qui dilapide les biens reçus ; le rival du chef de village, replié chez lui par peur des jalousies ; le "broussard", qui ne quitte jamais son campement ; à l'inverse, le citadin, qui préfère la flânerie et les discussions entre voisins au village, laissant ses champs en gestion à un neveu ; le méfiant, évitant de répondre aux questions ; le célibataire, sans enfants, et qui devrait sa réussite aux "féticheurs" ; le fils de chef, qui ne retrouve plus la splendeur d'antan ; celui qui a accumulé un trésor éblouissant, dont une chaise toute recouverte d'or ; le responsable d'Eglise, qui contribue largement à la construction des édifices religieux ; et les autres, tous inoubliables... Tous, d'ailleurs, détiennent ces caractères à des degrés divers : à l'hospitalité se combine la méfiance, à la vie des champs s'ajoutent les fêtes villageoises... Le chercheur doit dépasser la richesse de ce vécu quotidien pour parvenir à une interprétation générale.

2°) Grands paysans ou petits capitalistes ?

Il était tentant, au départ, de voir dans la catégorie des grands planteurs du Moronou le reflet de situations étudiées dans d'autres parties du monde : soit des paysans ayant accru leurs domaines, soit des petits capitalistes. Tout dépendait des définitions que l'on se donnait. Au fur et à mesure que l'enquête avançait, il devenait de plus en plus certain qu'il fallait les analyser comme une forme économique originale. Cette originalité sera soulignée pour la provenance des grands planteurs, la formation et le fonctionnement de leurs exploitations.

Le groupe des grands planteurs retenu pour le Moronou n'inclut aucun étranger. Les manoeuvres immigrés bénéficiaient pourtant d'atouts : les dons de terre étaient compris, au début, dans leur rémunération ; ils pouvaient mobiliser une nombreuse main-d'oeuvre familiale. Mais, des barrages subsistaient pour les empêcher d'atteindre un plein développement de leurs exploitations. Le frein principal est le système foncier, dont le régime n'est pas le même pour les natifs d'un village et pour les autres.

Un débat a été ouvert pour savoir si les grands planteurs sont d'origine aristocratique, ce qui aurait facilité l'accaparement des terres, ou bien d'origine captive, ce qui aurait suscité un dynamisme différentiel pour inverser la hiérarchie sociale. Après enquête, il semblerait qu'il s'agisse d'un faux problème, et que l'antinomie soit posée en termes européocentriques. Beaucoup plus que de chercher la provenance sociale des planteurs, ce qui n'est pas simple, il importe de comprendre la rationalité qui les anime.

Pour expliquer la formation des grandes plantations, il faut éviter les causalités simplistes et uniques qui ne caractérisent en rien la zone étudiée. En fait, on se trouve en présence de "déterminations en cascade", au sein desquelles l'échelle la plus large crée des conditions de possibilité reprises et réutilisées à une échelle plus étroite. Ces conditions de possibilité sont les suivantes :

- 1- A l'échelle du pays : la politique économique ivoirienne
- 2- A l'échelle de la zone forestière : l'économie de plantation
- 3- A l'échelle de la société agni : une rationalité du trésor familial
- 4- A l'échelle des villages : une initiative d'individus entrepreneurs.

A l'échelle nationale, la politique se caractérise par une volonté de libéralisme économique qui devrait favoriser l'émergence d'une bourgeoisie. En milieu industriel, on peut se demander si les effets ne sont pas plutôt l'apparition d'une classe de bureaucrates que d'entrepreneurs. En milieu rural, la Coupe Nationale du Progrès a été créée pour susciter une émulation entre planteurs villageois. D'autres moyens sont utilisés pour pousser à l'accroissement de la taille physique des exploitations et à l'amélioration des techniques de production : prêts de la Banque Nationale de Développement Agricole, primes de régénération cacaoyère distribuées par la SATMACI, etc... L'appareil d'Etat provoque donc une compétition entre les cultivateurs pour les pousser sur la voie de l'expansion et de la modernisation. Ces possibilités générales sont utilisées à une échelle plus étroite par les habitants de la zone forestière.

A l'échelle de cette zone, l'économie de plantation offre une nouvelle série de possibilités pour l'émergence des grandes plantations. L'"économie de plantation" est l'inclusion dans le domaine guinéen de la domination économique internationale qui, du fait du contexte écologique, revêt des caractéristiques particulières. Par rapport à l'"économie de traite", représentée dans les zones de savanes à cultures annuelles, elle s'étend dans des régions où le produit agricole n'est obtenu qu'après plusieurs années de culture et d'apports en travail. Face au "régime de la concession", qui sévissait dans les pays de l'ex-AEF, la production est aux mains des autochtones et non pas de compagnies étrangères disposant de droits régaliens.

A l'époque de la conquête coloniale, la zone forestière du sud de la Côte d'Ivoire portait de très faibles densités rurales. Deux conséquences majeures en résultaient. D'abord, de vastes réserves de forêt étaient disponibles pour une future mise en valeur. Ensuite, il fallait suppléer à la déficience de la force de travail autochtone, ce qui fut fait en plusieurs étapes.

Après une phase de repérage des potentialités économiques (1887-1900), l'administration coloniale essaya de contraindre la main-d'oeuvre ivoirienne au travail des nouvelles cultures. La Côte d'Ivoire était un pays sous-peuplé : le prélèvement d'une fraction de la population au profit des cultures industrielles entraîna l'abandon des cultures vivrières. Il en résulta des famines. Il fallut trouver une autre solution que celle d'une *main-d'oeuvre autochtone, contrainte et gratuite* (1900-1932). En 1932, le rattachement de la Haute-Volta à la Côte d'Ivoire avait pour but d'enrayer la migration des Mossi vers la Gold Coast, où la coercition administrative était ignorée, et de la détourner vers la Basse Côte. Des "villages de colonisation" furent créés pour offrir des garanties aux nouveaux arrivants. Cette période est celle de la recherche d'une *main d'oeuvre allochtone, semi-contrainte et rémunérée* (1932-1945). La fin de la deuxième guerre mondiale et surtout l'indépendance de la Côte d'Ivoire marquent la disparition totale de l'oppression administrative et la création d'un marché apparemment libre de la force de travail, sans distinction entre main-d'oeuvre autochtone et allochtone.

De nos jours, l'organisation économique locale se distingue par la superposition d'une cellule domestique et d'une cellule étrangère, fruit d'un passé récent. Par rapport à l'économie de traite, les coûts de production ne sont pas fixés au plus bas, car la rémunération en monnaie des manoeuvres étrangers est incluse dans le prix de vente du produit, le partage s'effectuant au moment de la traite. Par contre, la reproduction de la cellule domestique et l'entretien de la force de travail étrangère sont supportés par le planteur, puisqu'il fournit le logement et que ses épouses cultivent

le champ de vivriers dont le produit est destiné à l'auto-consommation de tous. Enfin, les coûts de reproduction de la cellule étrangère sont à la charge de la société d'origine, en zone de savanes, car le manoeuvre ne vient en Basse Côte que pour une courte période et il y vit à l'état de célibataire dans la plupart des cas. S'il tient compte de la rémunération en monnaie des manoeuvres étrangers, le prix de vente au producteur ignore donc les coûts de reproduction des cellules domestique et étrangère, ce qui explique la compétitivité des planteurs ivoiriens sur le marché international. De ce fait, le chef d'exploitation se trouve placé devant une double possibilité: possibilité de se faire extorquer du surproduit par les acheteurs en étant floué d'une partie des coûts qui restent à sa charge, et possibilité d'extorquer du surtravail à l'encontre des manoeuvres étrangers. Son émergence dépendra de ses capacités d'alléger l'une et d'accroître l'autre. Plus le nombre de manoeuvres employés est grand, plus la part de surtravail est importante, et en cela il est incité à toujours augmenter la taille physique de son entreprise. Encore faut-il que l'accumulation ainsi réalisée reste entre ses mains...

A l'échelle de la société agni, l'organisation économique offre la possibilité d'une forte accumulation individuelle. En effet, il existe une homologie entre les communautés de production, de consommation et d'accumulation. De ce fait, le surproduit n'est pas accaparé par des non-producteurs qui se seraient introduits dans la communauté d'accumulation. La communauté de production, de consommation et d'accumulation est divisée en deux cellules : une cellule domestique, qui regroupe le chef d'exploitation, ses épouses et ses enfants, et une cellule étrangère, qui englobe les manoeuvres et, le cas échéant, leurs épouses et leurs enfants. Le chef de cette communauté, le planteur, est le seul à être en position de jouer sur une extorsion de surtravail en sa faveur. Dans ces conditions, toute accumulation résultant de l'activité de cette communauté est opérée à son bénéfice, d'autant plus qu'il n'existe pas de normes contraignant à une utilisation collective, si ce n'est celles régissant les cultures vivrières. La notion d'"accumulation de base" définie par A.G. Frank désignerait assez bien cette forme économique (1).

(1) A.G. FRANK (1976).

L'ostentation que revêt cette accumulation est une apparence qu'il faut dépasser pour en découvrir la logique. Elle correspond à une "rationalité du trésor familial", pour laquelle il est essentiel d'amasser des biens pour assurer la survie et la perpétuation de la cellule domestique après la disparition du planteur. Il ne s'agit donc pas d'un enrichissement individuel, ni d'un faste gratuit, mais bien d'affirmer une puissance collective. Cette rationalité ne rompt pas avec l'époque où l'or était la production la plus valorisée du Moronou et capitalisé dans des trésors lignagers ou personnels. Il serait imprudent, toutefois, de négliger les changements. Si le cacao s'est substitué à l'or, il n'est pas considéré comme sacré. Mais, il est surprenant de constater, par exemple, la grande place qu'occupent dans la vie villageoise les conflits de transmission de chaises sacrées, jusque chez les grands planteurs. Ces derniers ne sont pas un phénomène marginal, une excroissance anormale du système de production, mais le produit de l'organisation économique locale, poussée dans son aboutissement le plus extrême par les incitations du libéralisme ivoirien.

A l'échelle des villages, une dernière possibilité est offerte, qui n'est pas saisie par tous les cultivateurs. Les biographies de plantations, confirmées par des études parallèles menées au Ghana (1), montrent que le démarrage des grandes exploitations est dû à l'initiative de quelques individus entrepreneurs. Ils ont fourni un gros apport en travail dès leur mariage, aidés par leur première épouse. Les effets cumulatifs ne se sont fait sentir qu'une fois les plantations entrées en production, au bout de quelques années. A ce moment, sont arrivés proches parents et manoeuvres, attirés par la renommée et la prospérité de leur futur employeur, et contribuant à les multiplier. Tous participent au fonctionnement de l'exploitation agricole.

(1) J-M. GASTELLU (1980 b).

Relations de travail et utilisations du produit permettent de comprendre le fonctionnement interne des grandes plantations et de les situer dans le système économique de la Côte d'Ivoire.

Au sein de l'exploitation agricole, tous les membres contribuent à la production selon une double division des tâches. La division sexuelle, d'abord, est fondée sur la pénibilité des travaux : aux hommes, les défrichements et l'abattage des grands arbres, par exemple ; aux femmes, l'entretien des champs de cultures vivrières. La division catégorielle, ensuite, trouve son origine dans la différence de provenance des membres composant la communauté de production : le planteur et ses proches parents masculins procèdent à la plantation des arbustes ce qui affirme leurs droits sur la terre, tandis que les manoeuvres étrangers sont confinés dans d'autres opérations culturales. L'apport en travail des individus de la cellule domestique est considéré comme "normal", juste retour du soin que prend le planteur à l'entretien de ses parents et alliés. Cependant, un "don de satisfaction", d'importance variable suivant le sexe et l'âge, récompense chacun d'entre eux à l'époque de la traite. Les relations de travail instaurées entre le planteur et les membres de la cellule domestique sont les mêmes que dans le modèle de l'"économie paysanne" (1).

Plus délicats à analyser sont les rapports qui s'établissent entre le chef d'exploitation et les manoeuvres étrangers. Peut-on les qualifier de "salarier" ? Il convient, dès le départ, d'écarter une notion courante du "salaire" qui s'applique à toute rémunération versée à un employé au sens large. En lui donnant une acception plus rigoureuse, cette notion appelle des conditions strictes d'existence. Il faut, d'abord, qu'il y ait à la fois liberté et contrainte de vendre la force de travail. Ensuite, il est nécessaire qu'il y ait généralisation de la valeur d'échange, que le travailleur fasse l'avance de la valeur usuelle de sa force de travail et que le surtravail revête l'apparence du travail salarié. Si l'on s'attache au cas particulier du manoeuvre rémunéré au tiers du produit (*abusan*), le plus fréquent dans le Moronou, on constate que

(1) A. CHAYANOV (1970).

ces conditions ne sont pas respectées. La liberté de vendre sa force de travail n'est pas évidente aussi bien dans la société d'origine que dans le village d'accueil, puisque, dans les deux cas, les migrants sont enserrés dans un réseau étroit de relations de dépendance personnelle, comme l'a montré G. Ancey (1). De même, la contrainte ne s'exerce pas pleinement, car le manoeuvre agricole demeure toujours un petit producteur potentiel soit par retour définitif dans son pays (2), soit par accession à la terre en zone forestière. La généralisation de la valeur d'échange n'est pas accomplie puisque subsistent les champs de cultures vivrières qui fournissent le produit pour l'auto-consommation des cellules domestique et étrangère ; une fraction de la récolte acquiert ainsi une valeur d'usage. De plus, le planteur fournit un logement au manoeuvre, ainsi que divers biens de première nécessité. De ce fait, il pourvoit à l'entretien et au maintien de la force de travail. Ces fournitures sont une contrepartie à l'avance de sa force de travail par le manoeuvre tout au long de la saison agricole. Le surtravail dont bénéficie le chef d'exploitation ne revêt donc pas les apparences du travail salarié, puisque des prestations sont accomplies en nature dans les deux sens. Dans ces conditions, il est difficile d'appliquer à la rémunération au tiers (*abusan*) la dénomination de "salaire". Faut-il n'y voir alors que la persistance d'une rétribution pré-coloniale ? Ce serait tentant, et de multiples indications historiques y inciteraient. Mais, il ne faut pas aller trop vite en besogne et oublier que le cadre économique s'est métamorphosé. Autrefois, les Agni du Moronou vivaient repliés sur eux-mêmes, ayant peu d'échanges commerciaux avec l'extérieur, produisant de l'or et de l'igname pour leur propre usage. De nos jours, ils forment une société dominée, vouée aux cultures d'exportation, et à laquelle la main-d'oeuvre étrangère a été imposée pour améliorer le fonctionnement de l'organisation économique. Le risque d'un parallèle trop rapide entre "captifs" et "immigrés" a déjà été dénoncé (3).

(1) G. ANCEY (1974).

(2) J-P. CHAUVEAU, J. RICHARD (1976).

(3) C-H. PERROT (1975).

Les autres formes de rémunération sont plus proches de la catégorie du "salaire". Mais, une difficulté survient : il arrive parfois qu'un même individu cumule plusieurs modes de rétribution. Or, ce qui est essentiel dans l'analyse des relations de travail, ce n'est pas la forme apparente de la rémunération, mais bien l'agent qui en est le support et l'aboutissement. Le fait que la contrepartie au tiers (*abusan*) ne puisse être considérée comme un salaire semble contaminer toutes les formes de rémunération observées sur le terrain, du moins quand elles sont associées en une même personne. En dernière analyse, les rapports entre planteurs et manoeuvres immigrés ne paraissent pas devoir être qualifiés de "salarariat" pour ce qui concerne l'*abusan*. Il en est de même pour les autres formes de rémunération quand elles sont englobées dans un système de rétributions acquises par un même manoeuvre auprès de différents employeurs, et dans lequel est compris un partage du produit, ce qui est le cas le plus commun.

Le surproduit revenant au chef d'exploitation est utilisé, d'abord, pour des réinvestissements sur la plantation, qui sont faibles. Il sert, ensuite, à des constitutions de rentes, telles que constructions de maisons, achats de taxis, ... En aucun moment, il ne contribue à l'allongement du détour de production. En particulier, l'augmentation de la taille physique de l'entreprise résulte d'un défrichement renouvelé de la forêt sans que le nombre de manoeuvres croisse de manière parallèle. Dans ces conditions, il convient de conclure à une reproduction simple, ce qui rejoint d'autant plus curieusement les observations de J. Weber en zone cacaoyère du Cameroun que les différences entre les deux régions sont importantes. Entre autres, il n'existe pas de main-d'oeuvre agricole en pays pahouin (1). La similitude des processus économiques à l'oeuvre en est d'autant plus frappante.

Un aspect particulier du problème est celui de l'ostentation dans les pays agni (2). Qu'elle débouche sur une accumulation individuelle est manifeste. Mais, elle n'est que le signe du fonctionnement sous-jacent de la rationalité du trésor familial. Elle ne conduit pas à une reproduction élargie de l'entreprise agricole.

(1) J. WEBER (1973).

(2) J. CHARMES (1974).

S'il n'existe ni salariat de type pur, ni reproduction élargie, il devient difficile de classer les grands planteurs du Moronou dans la catégorie des "capitalistes agraires", ce qui contredit certaines conclusions de R. Stavenhagen (1). Ce n'est pas une surprise : le petit capitalisme familial est révolu à l'époque des entreprises multinationales. Le fait qu'une société puisse contribuer à l'accumulation capitaliste sans avoir atteint elle-même le stade de la production capitaliste est confirmé par A.G. Frank (2).

De quel "modèle" relèvent alors ces grands planteurs ? La comparaison avec des études antérieures dans les pays serer inciterait à les apparenter à une "société paysanne". L'homologie entre communautés de production et de consommation abonde dans ce sens. Le chef d'exploitation n'est pas un propriétaire absentéiste : il consomme ce qu'il a produit. Mais, parfois, les grands planteurs ne sont devenus tels que par l'exercice d'activités antérieures qui ne sont en rien "paysannes". De plus, le surproduit est utilisé dans d'autres domaines que l'agriculture. Enfin, la terre est nouvellement défrichée et non pas mise en valeur par une longue lignée d'ancêtres. Les grands planteurs ne sont pas des "paysans".

La faiblesse des réinvestissements en capital productif pourrait faire supposer l'existence d'une forme d'"économie de cueillette". Mais, l'investissement en forces de travail, surtout en travail rémunéré des manoeuvres, élimine d'emblée cette hypothèse.

Il reste la catégorie de l'"accumulation primitive", celle de la préhistoire du capitalisme. Mais, le contexte économique mondial s'est profondément modifié en cette fin de siècle : il n'est plus question de participer à une accumulation primitive, puisque cette phase de développement est dépassée depuis longtemps. La notion d'"accumulation de base" convient beaucoup mieux à la situation observée de nos jours dans le Moronou :

(1) R. STAVENHAGEN (1969 : 205).

(2) A.G. FRANK (1976).

"L'accumulation de base, fondée en partie sur la production dans le cadre de rapports de production non-capitalistes, s'est trouvée souvent -sinon toujours- associée au procès capitaliste d'accumulation de capital; ceci, même au stade avancé de la prédominance du travail salarié et de la plus-value relative" (1).

Elle demeure cependant trop générale et demande à être spécifiée au milieu naturel. Il semblerait que la zone forestière de la Côte d'Ivoire soit actuellement dans une phase d'*agriculture pionnière*, au cours de laquelle les droits fonciers sont en passe d'être définitivement établis par la plantation des arbustes, opération culturelle qui revêt une importance primordiale. Un tel régime économique persiste tant qu'il reste de la forêt à abattre. Dans cette phase, l'émergence d'une grande plantation s'opère par une conquête différentielle de l'espace, et non par l'absorption de petites exploitations. Les grands planteurs assurent à une plus grande échelle que les autres les tâches d'encadrement nécessaires à la domination de l'environnement, de même que les marabouts mourides du Sénégal organisent les migrations vers les Terres-Neuves. Les uns et les autres prélèvent une fraction du produit à leur bénéfice en compensation de ces tâches d'encadrement, ce qui diminue d'autant ce qui revient aux producteurs directs. Une différence importante subsiste : les grands planteurs participent au procès de production, alors que les marabouts ne le font pas.

Cette phase s'achèvera lorsqu'il n'y aura plus aucune réserve forestière. Un passage obligé à un système de culture stable et intensif se produira, ce qui entraînera une modification de l'organisation économique. En effet, l'une des motivations les plus fortes de la migration étrangère, la fixation à la terre, s'évanouira, ce qui provoquera un ralentissement des arrivées. Les opérations culturelles les plus pénibles (défrichage, abattage des grands arbres) ne se dérouleront plus, car devenues sans objet. La seule main-d'oeuvre familiale suffira au travail de la terre. La cellule étrangère s'amointrira, puis, vraisemblablement, disparaîtra. Ce phénomène d'involution économique a déjà été observé au Sénégal avec le tarissement de la migration des *navétanes*.

(1) A.G. FRANK (1976 : 48).

Les exploitations de la zone forestière se trouveront alors au stade d'une "économie paysanne", dans laquelle la cellule domestique suffit à toutes les tâches et où s'opère un calcul entre la satisfaction de la demande familiale et la fatigue due au travail, et non pas entre produit maximum et coûts minima, comme dans les sociétés capitalistes (1). Les grandes plantations auront pu se maintenir grâce aux règles de l'héritage matrilineaire qui facilitent une concentration des terres (2). Mais, sans main-d'oeuvre étrangère, les chefs d'exploitation ne pourront faire face aux goulots d'étranglement que représentent la récolte, le cassage des cabosses, et la fermentation du cacao. Le rendement ne sera guère meilleur que de nos jours, et l'on se contentera du produit obtenu pour alimenter les trésors familiaux.

Que penser d'une telle évolution ? Dans le contexte croissant de pénurie alimentaire à l'échelle mondiale, il est peut-être sain que les plantations de la zone forestière se transforment en exploitations paysannes, car elles suffiront à leur auto-consommation, et fourniront, peut-être, un surplus pour les habitants des villes. Elles acquerront une plus grande souplesse d'adaptation pour affronter les aléas de la conjoncture. Mais, le gigantisme des grandes plantations sera sans doute un obstacle à une mise en valeur intensive.

Dans cette phase d'agriculture pionnière, les grandes plantations assument-elles des fonctions économiques particulières par rapport aux autres catégories de plantations ? Sur le plan du fonctionnement, rien ne semble les distinguer. Cependant, il va de soi que plus le nombre de manoeuvres est grand, plus la quantité de surtravail prélevée par le planteur est importante, ce qui explique des effets cumulatifs. Par ailleurs, les grandes plantations jouent un rôle moteur dans l'accélération de la disparition de la forêt ; elles contribuent ainsi à précipiter l'achèvement de l'étape actuelle.

En dehors de la sphère économique, les grandes plantations accomplissent deux fonctions majeures : une fonction normative et une fonction de scolarisation.

(1) A. CHAYANOV (1970 : 5).

(2) P. HILL (1977 : 134).

Les grandes plantations remplissent une fonction normative dans le maintien du régime de l'économie de plantation malgré la disparition prochaine de la forêt. Elles sont une aspiration collective: tous se lancent dans la "course à la forêt", chacun espérant devenir à son tour "grand planteur". Cette interprétation n'est pas qu'une hypothèse : l'appareil d'Etat y pousse. C'est le but d'une institution telle que la Coupe Nationale du Progrès.

Par ailleurs, les grands planteurs assument des frais de scolarisation beaucoup plus élevés que la moyenne. Ils accueillent de nombreux enfants qui ne peuvent être scolarisés par leurs propres parents. Or, il est avéré que la réussite sociale d'enfants scolarisés en milieu rural est beaucoup plus faible que ceux élevés en milieu urbain. L'une des fonctions, involontaire, des grandes plantations ne serait-elle pas alors de fournir des "chômeurs déscolarisés", c'est-à-dire une couche sociale de jeunes gens instruits, sans formation professionnelle et ne voulant pas retourner à la terre ? Cette question pose celle de la place et du rôle de l'école dans la société ivoirienne.

L'interprétation générale qui vient d'être fournie doit maintenant être confirmée dans des notes plus techniques qui se présenteront dans l'ordre suivant :

- II - L'organisation économique.
- III - La formation des plantations.
- IV - Le fonctionnement des plantations.

A N N E X E S

- ANNEXE I : Production commercialisée de cacao par campagne pour la Côte d'Ivoire et le département de Dimbokro.
- ANNEXE II : Production commercialisée de café par campagne pour la Côte d'Ivoire et le département de Dimbokro.
- ANNEXE III : Superficie moyenne des exploitations agricoles pour les villages de résidence des grands planteurs.

ANNEXE I : Production commercialisée de cacao par campagne pour la Côte d'Ivoire et le département de Dimbokro.

(Source : R.C.I. Ministère de l'Agriculture. Direction de la Documentation et des Statistiques Rurales : "Statistiques agricoles").

Campagnes	Côte d'Ivoire	Département de Dimbokro	Pourcentage du total
1960-61	94 000 T	20 000 T	21,28 %
1964-65	147 600 T	33 100 T	22,43 %
1965-66	113 200 T	28 200 T	24,91 %
1966-67	149 600 T	32 800 T	21,93 %
1967-68	146 700 T	31 900 T	21,75 %
1968-69	144 550 T	29 000 T	20,06 %
1969-70	180 700 T	32 200 T	17,82 %
1970-71	179 200 T	28 800 T	16,07 %
1971-72	225 800 T	32 900 T	14,57 %
1972-73	185 400 T	26 800 T	14,46 %
1973-74	208 500 T	26 900 T	12,90 %
1974-75	241 100 T	32 100 T	13,31 %
1975-76	227 350 T	30 700 T	13,50 %
1976-77	228 350 T	32 600 T	14,28 %
1977-78	297 200 T	43 700 T	14,70 %

ANNEXE II : Production commercialisée de café par campagne pour la Côte d'Ivoire et le département de Dimbokro.

(Source : R.C.I. Ministère de l'Agriculture. Direction de la Documentation et des Statistiques Rurales : "Statistiques agricoles").

Campagnes	Côte d'Ivoire	Département de Dimbokro	Pourcentage du total
1960-61	185 500 T	34 000 T	18,33 %
1964-65	202 100 T	36 000 T	17,81 %
1965-66	272 500 T	43 000 T	15,78 %
1966-67	130 500 T	10 000 T	7,66 %
1967-68	287 800 T	50 000 T	17,37 %
1968-69	210 100 T	22 200 T	10,57 %
1969-70	279 600 T	61 700 T	22,07 %
1970-71	239 700 T	35 600 T	14,85 %
1971-72	268 800 T	45 100 T	16,78 %
1972-73	301 800 T	50 100 T	16,60 %
1973-74	195 900 T	25 900 T	13,22 %
1974-75	270 400 T	40 200 T	14,87 %
1975-76	308 400 T	40 100 T	13,00 %
1976-77	291 300 T	39 600 T	13,59 %
1977-78	195 050 T	11 100 T	5,69 %

ANNEXE III : Superficie moyenne des exploitations agricoles pour les villages de résidence des grands planteurs.

Villages	Superficie totale	Nombre d'exploitations	Superficie moyenne
Findimanou	21,3 ha	1	21,3 ha
Brou-Akpaoussou	29,1 ha	1	29,1 ha
Ellinzué	204,8 ha	7	29,3 ha
Andé	209,6 ha	6	34,9 ha
Nzuékokoré	39,7 ha	1	39,7 ha
Assoumoukro	45,1 ha	1	45,1 ha
Assié-Akpessé	187,3 ha	4	46,8 ha
Kregbé	147,7 ha	3	49,2 ha
Kotobi	194,4 ha	3	64,8 ha
Fronobo	68,3 ha	1	68,3 ha
Ngramassabo	353,3 ha	5	70,7 ha
Bongouanou	73,8 ha	1	73,8 ha
Kangandissou	183,3 ha	2	91,7 ha
MBatto	576,8 ha	6	96,1 ha
Arrah	97,8 ha	1	97,8 ha
Kouassikro	240,2 ha	2	120,1 ha
Abongoua	215,5 ha	1	215,5 ha
T O T A L	2 888 ha	46	62,78ha

BIBLIOGRAPHIE

ANCEY (G.)

1974 - La monnaie mossi.
Ouagadougou, ORSTOM, 176 p. multigr., tabl., fig.,
graph.

BALANS (J.-L.), COULON (C.), GASTELLU (J.-M.)

1975 - Autonomie locale et intégration nationale au Sénégal.
Paris, Pédone, 178 p.

BERTHELEMY (J-C.)

1977 - La filière cacao en Côte d'Ivoire.
Paris, INSEE-COOP, 59 p. multigr.

BOUTILLIER (J-L.)

1960 - Bongouanou, Côte d'Ivoire. Etude socio-économique
d'une subdivision.
Paris, Berger-Levrault, 224 p.

Cahiers Ivoiriens de Recherche Economique et Sociale.

1979 - La mobilité de la main-d'oeuvre agricole en forêt.
N° 23, numéro spécial, décembre, 121 p.

CENAPEC a

(sd) - Résultats du groupage café-cacao : 1969-70, 70-71,
71-72, 72-73, 73-74, 74-75.
Bingerville, multigr.

CENAPEC b

(sd) - Campagne café-cacao 1972-73. Résultats obtenus par
les GVC "toutes zones".
Bingerville, pagination multiple.

CHARMES (J.)

1974 - De l'ostentation à l'accumulation. Production et
reproduction des rapports marchands dans les sociétés
traditionnelles à partir de l'analyse du surplus.
Paris, ORSTOM, 80 p. multigr.

CHAUVEAU (J-P.), RICHARD (J.)

- 1975 - Organisation socio-économique Gban et économie de plantation.
Abidjan, ORSTOM, Centre de Sciences Humaines, 88 p. multigr.

CHAUVEAU (J-P.), RICHARD (J.)

- 1976 - Une "périphérie recentrée" : à propos d'un système local d'économie de plantation.
Abidjan, ORSTOM, Centre de Sciences Humaines, 79 p. multigr.

CHAUVEAU (J-P.), RICHARD (J.)

- 1976-1977 - Bodiba en Côte d'Ivoire. Du terroir à l'Etat : petite production paysanne et salariat agricole dans un village Gban.
Abidjan, ORSTOM, Centre de Sciences Humaines, 182 p. multigr.

CHAYANOV (A.)

- 1970 - Théorie des systèmes économiques non-capitalistes (traduction de Philippe Couty).
Dakar, ORSTOM, 24 p. multigr.

DITTMER (A.), LABASTE (P.), SESS (J-M.)

- 1978 - Evolution de la population rurale en Côte d'Ivoire.
Abidjan, CIRES, Document de travail n° 17, 15 p. multigr., tabl., cartes.

DOZON (J-P.)

- 1973-1974 - Autochtones et allochtones face au développement de la riziculture irriguée dans la région de Gagnoa.
Abidjan, ORSTOM, Centre de Petit Bassam, 158 p. multigr.

DOZON (J-P.)

- 1975 - La problématique rizicole dans la région de Gagnoa.
Abidjan, ORSTOM, Centre de Sciences Humaines, 154 p. multigr.

DUPIRE (M.)

- 1960 - Planteurs autochtones et étrangers en Basse Côte d'Ivoire Orientale.
Etudes Ebournéennes VIII, 1960, pp. 7-237, 14 fig., bibliogr., 5 tabl.

FRANK (A.G.)

- 1976 - Sur l'accumulation qu'on appelle primitive.
L'Homme et la Société, n° 39-40, janv-juin, pp. 45-76.

FRECHOU (H.)

- 1955 - Les plantations européennes en Côte d'Ivoire.
Cahiers d'Outre-Mer, T. 29.

GASTELLU (J-M.)

- 1971 - Systèmes de production et types de parenté face à un
changement en situation asymétrique.
Paris, ORSTOM, Colloque du Comité Technique d'Economie-
Démographie, 20 p. multigr.

GASTELLU (J-M.)

- 1976 - Note sur le repérage statistique des planteurs du
Moronou.
Abidjan, ORSTOM, Centre de Sciences Humaines, 12 p.
multigr.

GASTELLU (J-M.)

- 1979 - ... Mais, où sont donc ces unités économiques que nos
amis cherchent tant en Afrique ?
Abidjan, ORSTOM, Centre de Sciences Humaines, 22 p.
multigr.

GASTELLU (J-M.)

- 1980 a - Du salaire.
Abidjan, ORSTOM, Centre de Sciences Humaines, 14 p.
multigr.

GASTELLU (J-M.)

- 1980 b - Les plantations de cacao au Ghana.
Abidjan, ORSTOM, Centre de Sciences Humaines, 66 p.
multigr., 1 carte.

GODELIER (M.)

- 1966 - Rationalité et irrationalité en économie.
Paris, Maspéro, 295 p.

HILL (P.)

- 1977 - Ghanaian capitalist farmers.
in : An economic History of Tropical Africa. Vol. 2 :
The Colonial Period. Edité par Z.A. et J-M.
Konczacki.
Londres, Frank Cass, pp. 125-136.

I F C C

1979 - Etude de la boucle du cacao.
Bingerville, IFCC, 43 p. multigr.

KAKOU AKA, PERROT (C-H.)

1972 - La fête de l'igname à Arrah.
Annales de l'Université d'Abidjan, série I, T. I,
pp. 109-133.

KINDO BOUADI

1973 - Economie de plantation chez l'Agni de l'Indénié.
Abidjan, Université, Thèse, 151 p. multigr.

KÖBBEN (A.)

1956 - Le planteur noir.
Etudes Eburnéennes, V, 190 p.

KODJO NIAMKEY

1974 - Le commerce d'Arrah à l'époque pré-coloniale.
Abidjan, IHAAA, 7 p. multigr.

KOUAME AKA

1979 a - Origine et évolution du Ngatianou jusqu'à la
colonisation.
Abidjan, Université, mémoire, 163 p. multigr.

KOUAME AKA

1979 b - L'organisation économique pré-coloniale du Moronou
d'après les traditions orales.
Abidjan, ORSTOM, Centre de Sciences Humaines, 23 p.
multigr.

LEFEBVRE (H.)

1970 - Le manifeste différentialiste.
Paris, Gallimard, Coll. Idées, 186 p.

NICOLAÏ (A.)

1970 - Typologie sommaire des réponses sociales possibles
face à une mise en contact asymétrique.
in : L'anthropologie économique face aux problèmes du
changement en situation asymétrique.
Paris, ORSTOM, 112 p. multigr.

O R S T O M

- 1979 - Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique Tropicale.
Paris, ORSTOM, Mémoires, n° 89, 600 p.

PERROT (C-H.)

- 1974 - Ano Aseman : mythe et histoire.
Abidjan, IHAAA.

PERROT (C-H.)

- 1975 - Les captifs dans le royaume anyi du Ndényé.
in : L'esclavage en Afrique précoloniale, dix-sept études présentées par Claude Meillassoux.
Paris, Maspéro, pp. 351-389.

PERROT (C-H.)

- 1978 - Or, richesse et pouvoir chez les Anyi-Ndenye aux XVIIIème et XIXème siècles.
Journal de la Société des Africanistes, T. 48, fasc. 1, "L'or dans les sociétés akan", pp. 101-121.

RCI. Ministère de l'Agriculture.

- 1976 - Recensement National Agricole. Tome 3 : exploitations agricoles traditionnelles.
Abidjan, multigr.

RCI. MRS. Publication inter-instituts.

- 1978 - Le dynamisme foncier et l'économie de plantation.
Abidjan, Publication inter-instituts CIRES-IGT-GERDAT-ORSTOM, multigr.

SCHWARTZ (A.)

- 1975 - La vie quotidienne dans un village guéré.
Abidjan, INADES, 179 p.

SEDES

- 1967 - Région du Sud-Est. Etude socio-économique.
Volume 1 : La démographie.(L. Roussel).
Volume 2 : La sociologie. (M. Pescay).
Paris, SEDES. Abidjan, Ministère du Plan. 8 fasc.

STAVENHAGEN (R.)

- 1969 - Les classes sociales dans les sociétés agraires.
Paris, Anthropos, 402 p.

SURROCA (C.)

- 1970 - Bettié et Akiékrou. Deux terroirs en forêt ivoirienne.
Paris, EPHE, 197 p. multigr.

TERRAY (E.)

- 1969 - Le marxisme devant les sociétés primitives.
Paris, Maspéro, 173 p.

Territoire de la Côte d'Ivoire, Service de la Statistique et de la
Mécanographie.

- 1955 - Répertoire des villages de la Côte d'Ivoire. Tome I :
Classement par circonscription administrative.
Abidjan, Imprimerie de la Côte d'Ivoire.

WEBER (J.)

- 1973 - La région cacaoyère du Centre Sud Cameroun. (Essai
d'analyse d'une forme locale de production dominée).
Yaoundé, ORSTOM, 13 p. multigr.

WEBER (M.)

- 1964 - L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme.
Paris, Plon, 321 p.

TABLE DES MATIERES

	Page
AVANT-PROPOS	
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUES	8
1°) Le contexte de la recherche	9
2°) L'évolution de la problématique	14
3°) Le contenu de la problématique	18
CHAPITRE 2 : METHODES	23
1°) Une combinaison de méthodes	24
2°) Techniques d'enquête	31
3°) Difficultés d'enquête	39
CHAPITRE 3 : TERRAIN	46
1°) Les grands planteurs du Moronou	47
2°) Grands paysans ou petits capitalistes ?	61
ANNEXES	73
BIBLIOGRAPHIE	77
TABLE DES MATIERES	83